Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 3 février 2025 à 19 h

ORDRE DU JOUR / AGENDA

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Bureau du directeur d'arrondissement*

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA *Bureau du directeur d'arrondissement*

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA *Bureau du directeur d'arrondissement*

Que soit adopté, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 3 février 2025.

That be adopted, as submitted, the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of February 3, 2025.

10.04 Procès-verbal

CA *Bureau du directeur d'arrondissement*

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier 2025 à 19 h soit approuvé, tel que soumis aux membres du conseil avant la présente séance et versé aux archives de l'arrondissement.

That the minutes of the regular sitting of the council held on January 13, 2025, at 7 p.m. be approved, as submitted to the members of the Council prior to the present sitting and filed in the archives of the Borough.

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Proclamation

CA *Bureau du directeur d'arrondissement* - 1252155002

Que le conseil d'arrondissement proclame la semaine du 10 au 14 février 2025 comme étant celle des Journées de la persévérance scolaire dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Que le conseil d'arrondissement exprime unanimement et publiquement la solidarité et le soutien envers les jeunes et envers l'ensemble des intervenant(e)s du réseau de l'éducation. D'appuyer la campagne des Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2025 sur la thématique « La persévérance fait toute la différence » et d'inviter les élu(e)s à y participer.

That the Borough Council proclaim the week of February 10 to February 14, 2025, as Hooked on school days in the Borough of Pierrefonds-Roxboro. That the Borough Council unanimously and publicly expresses its solidarity and support towards young people and for all those involved in the education network. To support the 2024 Hooked on school days (HSD) campaign, under the theme “Perseverance makes a world of difference” and invite elected officials to participate.

15.02 Proclamation

CA *Bureau du directeur d'arrondissement* - 1252155005

Que le conseil d'arrondissement proclame la journée du 29 janvier comme étant la Journée de commémoration des victimes du 29 janvier 2017 et d’action contre l’islamophobie à Pierrefonds-Roxboro.

That the Borough Council proclaim January 29 as the Day of Remembrance for the victims of January 29, 2017, and action against islamophobia in Pierrefonds-Roxboro.

15.03 Déclaration

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1255424001

Que le conseil d'arrondissement demande aux parties de l'Entente-cadre « Réflexe Montréal » de maintenir leur engagement à soutenir la pratique sportive et des loisirs auprès de la population montréalaise. Que le conseil d'arrondissement demande à la Commission scolaire Lester B**.** Pearson et au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeois de respecter leurs engagements prévus dans l'entente-cadre « Réflexe Montréal » et dans leurs ententes locales.

That the Borough Council ask the parties to the "Réflexe Montréal" framework agreement to maintain their commitment to supporting sports and leisure activities for Montrealers. That the Borough Council ask the Lester B. Pearson School Board and the Marguerite-Bourgeois School Service Centre to honour their commitments under the "Réflexe Montréal" framework agreement and their local agreements.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Obligations contractuelles

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1256936003

Que le conseil d'arrondissement appuie la démarche de régularisation de l'occupation du domaine hydrique entamée auprès de la Direction de l'émission et de la gestion des droits d'occupation du MELCCFP. Que le conseil d'arrondissement confirme l'engagement que le boulevard Lalande ainsi que le parc de la promenade Lalande seront utilisés à des fins non lucratives qui favorisent l'accès du public au plan d'eau.

That the Borough Council support the process of regularizing the occupation of the water domain initiated with the Direction de l'émission et de la gestion des droits d'occupation of the MELCCFP. That the Borough Council confirm its commitment that the boulevard Lalande as well as the promenade Lalande park will be used for non-profit purposes that promote public access to the waterfront.

20.02 Obligations contractuelles

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1256936001

Que monsieur Dominique Jacob, directeur d'arrondissement, soit autorisé à signer la convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière octroyée par le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'acquisition de quarante-quatre (44) radars pédagogiques par l'arrondissement.

That Mr. Dominique Jacob, director of the Borough, be authorized to sign the financial assistance agreement establishing the terms and conditions for the payment of the financial assistance granted by the Financial assistance program of the Road safety fund (PAFFSR) from the ministère des Transports et de la Mobilité durable for the acquisition of forty-four (44) speed cameras by the Borough.

20.03 Subvention - Contribution financière

CA *Bureau du directeur d'arrondissement* - 1252155004

Que le conseil d'arrondissement ratifie le paiement d'un (1) billet au coût total de 57,49 $, taxes incluses, pour le cocktail du Président 2024, tenu le 28 février 2024 par la Chambre de commerce de l'Ouest de l'Île de Montréal, auquel a assisté le maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxoro, Dimitrios (Jim) Beis.

That the Borough Council ratify the payment of one (1) ticket at a total cost of $57.49, including taxes, for the President's Cocktail 2024, held on February 28, 2024, by the West Island of Montreal Chamber of Commerce, to which attended the Mayor of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, Dimitrios (Jim) Beis.

20.04 Subvention - Contribution financière

CA *Bureau du directeur d'arrondissement* - 1252155003

Que le conseil d'arrondissement accorde une contribution financière de 14 972 $ à PME MTL Ouest-de-l'Île rétroactivement pour l'année 2024.

That the Borough Council approve a financial contribution of $14,972 to PME MTL Ouest-de-l'Île retroactively for the year 2024.

20.05 Subvention - Soutien financier avec convention

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1254991005

Que le conseil d'arrondissement accorde une contribution financière de 5 300 $ à VertCité pour l'année 2025 pour la gestion du programme écologique de subventions de couches lavables, de produits d'hygiène féminine durables et de produits d'hygiène personnelle durables pour le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

That the Borough Council grant a financial contribution in the amount of $5,300 to VertCité for 2025 for the management of the ecological subsidy program for washable diapers, sustainable feminine hygiene products and sustainable personal hygiene products for the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.06 Subvention - Soutien financier avec convention

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1244991017

Que des subventions soient versées aux organismes suivants pour l'année 2025 pour le montant indiqué en regard de chacun, totalisant 89 399 $.

Organisme / Organization	**Projet / Project**	**2025**
Fonds d'aide de l'Ouest de l'Île (FDOI) – Axe 1	Passion Plein Air Cloverdale	6 100 $
North Shore Football – Axe 1	Flag Football À-Ma-Baie	8 000 $
Ricochet Hébergement/Homes – Axe 1	Ricochet Jeunesse	75 299 $

Que les trois (3) projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers, soient approuvés.

That subsidies be granted to the following organizations for 2025 for the amount indicated for each, totalling $89,399.

Organisme / Organization	**Projet / Project**	**2025**
Fonds d'aide de l'Ouest de l'Île (FDOI) – Axe 1	Passion Plein Air Cloverdale	6 100 $
North Shore Football – Axe 1	Flag Football À-Ma-Baie	8 000 $
Ricochet Hébergement/Homes – Axe 1	Ricochet Jeunesse	75 299 $

That the three (3) draft agreements between the Ville de Montréal and these organizations, establishing the terms and conditions of payment of this financial support, be approved.

20.07 Subvention - Soutien financier avec convention

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1244991018

Que le conseil d'arrondissement approuve un soutien financier supplémentaire de 10 000 $ à l'organisme Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI), portant ainsi le montant total pour 2025 de 118 412 $ à 128 412 $ en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal. D'approuver le projet de convention amendée entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et l'organisme Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier.

That the Borough Council approve additional financial support of $10,000 to Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI), bringing the total amount for 2025 from $118,412 to $128,412 from the dedicated budget of the Service de la diversité et l'inclusion sociale for the Prévention Montréal program. To approve the amended draft agreement between Ville de Montréal, Borough of Pierrefonds-Roxboro and the organization Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île, establishing the terms and conditions for the payment of the financial support.

20.08 Subvention - Soutien financier avec convention

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1244911005

Que des subventions soient versées aux organismes à but non lucratif suivants pour la promotion, l'organisation et l'encadrement de leurs activités respectives, pour la saison 2025 et au montant indiqué en regard de chacun, totalisant la somme de 216 062 $.

SPORTS ET LOISIRS – TOTAL 79 962 $
SPORTS AND LEISURES

-	Association aquatique Valleycrest	10 660 $
-	Association de basketball Brookwood de Pierrefonds	5 304 $
-	Association de hockey mineur de Pierrefonds inc.	12 000 $
-	Commission de ringuette de Pierrefonds	2 791 $
-	Association de soccer de Pierrefonds	10 200 $
-	Club de badminton Pierrefonds	1 143 $
-	Club de baseball de Pierrefonds inc.	7 215 $
-	Club de patinage des Deux-Rives	6 793 $
-	Club de patinage de vitesse de DDO	942 $
-	Les YMCA du Québec	10 795 $
-	Ligue de football North Shore inc.	5 132 $
-	Cadets de l'air Escadron 803	1 027 $
-	Cadets de l'air Escadron 830	1 447 $
-	Club de lutte olympique Riverdale	307 $
-	Fondation jeunes étoiles	1 797 $
-	Karaté-Do Pierrefonds-Roxboro	423 $
-	Scoutisme francophone de Pierrefonds-Roxboro inc.	1 144 $
-	Scoutisme des Apôtres de Montréal inc.	242 $
-	Association échecs et mathématiques	300 $
-	Ligue de basketball extérieur de l'Ouest de l'Île	300 $

LOISIRS AÎNÉS – TOTAL 6 400 $
LEISURES FOR SENIORS

- Carrefour des aînés de Pierrefonds	5 000 $
- Club Roxboro 60 Plus	1 400 $

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL – TOTAL 129 700 $
CULTURE AND SOCIAL DEVELOPEMENT

- Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)	8 000 $
- Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est	8 000 $
- Centre d'intégration Multiservices de l'Ouest-de-l'Île (CIMOI)	8 000 $
- Cloverdale Multi-Ressources	8 000 $
- Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île	8 000 $
- Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est	8 000 $
- Maison des jeunes de Pierrefonds	8 000 $
- Overture with the Arts	5 000 $
- Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'île	8 000 $
- Services communautaires On Rock	8 000 $
- AMCAL Family services	3 000 $
- CALACS de l'Ouest-de-l'îlle	3 000 $
- Centre Bienvenue	3 000 $
- Centre de crise de l'Ouest-de-l'Île	3 000 $
- Centre de répit Angelman	3 000 $
- Centre famille et ressources ADD	3 000 $
- Corbeille de pain Lac St-Louis	3 000 $
- Cumulus	3 000 $
- Jeunesse sans limite (Centre La Corde)	3 000 $
- Perspective communautaire en santé mentale (PCSM)	3 000 $
- Projet communautaire de Pierrefonds (PCP)	3 000 $
- Ricochet	3 000 $
- Ruée vers l'art	2 000 $
- Sakeenah Homes	3 000 $
- West Island Association for the Intellectually Handicapped (WIAIH)	3 000 $
- West Island Black Community Association (WIBCA)	3 000 $
- West Island Mission	3 000 $
- ABOVAS	300 $
- Amis de la santé mentale (Banlieue Ouest)	300 $
- Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île	300 $
- Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île	300 $
- Centre de ressources communautaires de l'Ouest-de-l'Île	300 $
- Ninna Vita	300 $
- Parrainage civique de la banlieue Ouest	300 $
- Ressources communautaires Omega	300 $
- Symphonie vocale	300 $

That subsidies be granted to the following non-profit organizations for the promotion, organization and supervision of their respective activities, for the season 2025 and for the amount indicated for each, totalling the sum of $216,062.

20.09 Appel d'offres public

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1256936002

Octroi du contrat ST-24-29 pour des travaux d'aménagement d'un nouveau bloc sanitaire, ajout d'équipements d'urgence et mise aux normes du système CVAC d'un bâtiment annexe aux Travaux publics dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contract number ST-24-29 for the construction of a new sanitary block, the addition of emergency equipment and the upgrading of the HVAC system of a Public Works annex building in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Autorisation de dépense

CA *Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe* - 1254902001

Que le conseil d'arrondissement approuve qu'une somme maximale de 284 100 $ soit transférée du fonds réservé pour fins de parcs et affectée à l'année 2025 afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2025, 100 % des postes d'architecte paysagiste 42255 et 85596 de la direction du Développement du territoire et des études techniques.

That the Borough Council approve that a sum of $284,100 be transferred from the reserved fund destined for purposes of parks and appropriated to the year 2025 in order to fund, retroactively to January 1, 2025, 100% of the landscaping architect position 42255 and 85596 of the Direction of Territory Development and Technical Studies.

30.02 Surplus - Autorisation de dépense

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1254991006

Que le conseil d'arrondissement autorise une affectation de surplus de 3 962 $ pour les projets du programme Prévention Montréal.

That the Borough Council authorize an appropriation of surplus in the amount of $3,962 for the projects of the Prevention Montréal Program.

30.03 Budget - Budget de fonctionnement

CA *Conseil d'arrondissement* - 1259916001

Que le conseil d'arrondissement approuve qu'une somme maximale de 150 801,21 $, taxes incluses, soit transférée du fonds réservé pour fins de parcs et affectée à l'année 2025 afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2025, les achats pour la plantation d'arbres et de végétaux sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

That the Borough Council approve that a sum of $150,801.21, including all applicable taxes, be transferred from the reserved fund destined for purposes of parks and appropriated to the year 2025 in order to finance, retroactively to January 1, 2025, purchases for the planting of trees and plants on the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

30.04 Reddition de comptes

CA *Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe* - 1258388001

Que soient approuvées telles que soumises aux membres du conseil d'arrondissement, la reddition financière, la liste des dépenses mensuelles par demandes de paiements, des virements et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 646 795,38 $ couvrant la période du 23 novembre au 31 décembre 2024 ainsi que la liste des paiements par cartes de crédit pour la période du 1er au 30 novembre 2024 au montant de 21 657,60 $.

That be approved, as submitted to the members of the Borough Council, the financial report, the list of monthly expenses by requests for payments, the transfers and the list of commitments of the various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of $646,795.38 for the period from November 23 to December 31, 2024, as well as the list of credit cards payments for the period from November 1 to November 30, 2024 in the amount of $21,657.60.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Adoption de règlement

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1245453021

Que le conseil d'arrondissement adopte le règlement CA29 0001-14 modifiant le règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de modifier la délégation de pouvoir du directeur de l'arrondissement portant sur la valeur de l'octroi d'un contrat et d'introduire un chapitre relatif à l'urbanisme concernant certaines demandes assujetties à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.).

That the Borough Council adopt by-law CA29 0001-14 amending by-law CA29 0001 concerning the delegation of powers to officers and employees of the Borough of Pierrefonds-Roxboro in order to modify the delegation of powers of the director of the Borough regarding the value of the awarding of a contract and to introduce a chapter on urban planning regarding certain requests for a Site Planning and Architectural Integration Program (SPAIP).

40.02 Urbanisme - Autre sujet

CA *Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe* - 1256765001

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la séance d'assemblée publique de consultation tenue le 13 janvier 2025 concernant le premier projet de règlement CA29 0040-67.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the public consultation meeting held on January 13, 2025, regarding first draft by-law CA29 0040-67.

40.03 a) Règlement - Avis de motion

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1255453001

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0040-68 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'ajouter l'usage « Habitation multifamiliale (h3) » dans la zone C-7-424-1 ainsi que les normes et dispositions spécifiques qui s'y rattachent.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law CA29 0040-68 modifying zoning by-law CA29 0040 in order to add a “multi-family dwelling (h3)” use in zone C-7-424-1 with the specific standards and provisions applicable thereto.

40.03 b) Règlement – Adoption du premier projet de règlement

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1255453001

Que soit adopté, tel que soumis, le premier projet de règlement CA29 0040-68 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d’ajouter l’usage « Habitation multifamiliale (h3) » dans la zone C-7-424-1 ainsi que les normes et dispositions spécifiques qui s'y rattachent. Qu’une assemblée publique de consultation soit tenue, conformément à la loi, le lundi 3 mars 2025 à 18 h dans la salle du conseil à la mairie d’arrondissement et qu’à cette fin soient publiés les avis publics requis.

That be adopted, as submitted, the first draft by-law CA29 0040-68 modifying zoning by-law CA29 0040 in order to add a “multi-family dwelling (h3)” use in zone C-7-424-1 with the specific standards and provisions applicable thereto. That a public consultation meeting be held, in accordance with the law, on Monday, March 3, 2025, at 6 p.m., in the council room, at the Borough Hall, and for this purpose be published the required public notices.

40.04 Règlement - Avis de motion et dépôt du projet de règlement

CA *Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe* - 1256765002

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0145-1 modifiant le règlement CA29 0145 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2025 aux fins d'ajouter les dispositions relatives à la célébration d'une union civile ou d'un mariage. Le projet de règlement est déposé avec le sommaire décisionnel.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law CA29 0145-1 amending by-law CA29 0145 on the price determination for various goods, activities and municipal services for the fiscal year 2025 in order to add provisions relating to the celebration of a civil union or marriage. The draft by-law is filed with the decision-making summary.

40.05 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1258707003

P.I.I.A. pour la construction d'une terrasse sur le toit du bâtiment situé au 21 269, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 4 304 307 du cadastre du Québec.

SPAIP for the construction of a rooftop terrace to the building located at 21 269, boulevard Gouin Ouest, on lot 4 304 307 of the Quebec cadastre.

40.06 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1258707002

P.I.I.A. pour l'installation d'une clôture afin de sécuriser l'accès à la piscine résidentielle au 13 261, rue Desjardins, sur le lot 1 369 563 du cadastre du Québec.

SPAIP for the installation of a fence to secure access to the residential pool at 13 261, rue Desjardins, on lot 1 369 563 of the Quebec cadastre.

50 – Ressources humaines

50.01 Prêt d'employé

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1253050001

Que le conseil d'arrondissement accepte l'offre de l'arrondissement de Lachine pour une durée d'un an (du 1er janvier au 31 décembre 2025), en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, pour le prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique. D'approuver le projet d'entente de partenariat à cet effet et en autoriser la signature par Monya Ostiguy, directrice du Développement du territoire et des études techniques. D'autoriser l'affectation d'une somme de 76 100 $ à même le budget de la Direction du Développement du territoire et des études techniques pour financer cette dépense.

That the Borough Council accept the Borough of Lachine's offer for a period of one year (from January 1 to December 31, 2025), in accordance with Section 85.1 of the Charter of Ville de Montréal, Québec's metropolis, for the half-time loan of service of an economic development resource. To approve the partnership agreement project for this purpose and authorise its signature by Monya Ostiguy, Director of the Territory Development and Technical Studies. To authorize the appropriation of a sum of $76,100 from the budget of the Territory Development and Technical Studies Department to finance this expense.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1254991003

Que le conseil d'arrondissement autorise la nomination des personnes suivantes afin de former le Conseil des aînés de Pierrefonds-Roxboro du 1er janvier au 31 décembre 2025 : mesdames Claudine Campeau, Catherine Jacques, Nicole Bourdeau, Joanne Pelletier, Fay Blenkhorn, Donna Lalonde, Louise Maillé Leblanc et Monique Worth ainsi que messieurs Neil Koury et Claude Poirier.

That the Borough Council authorize the appointment of the following persons in order to form the Pierrefonds-Roxboro Seniors' Council from January 1 to December 31, 2025: Mrs. Claudine Campeau, Mrs. Catherine Jacques, Mrs. Nicole Bourdeau, Mrs. Joanne Pelletier, Mrs. Nicole Bourdeau, Mrs. Fay Blenkhorn, Mrs. Donna Lalonde, Mrs. Louise Maillé Leblanc, Mrs. Monique Worth as well as Mr. Neil Koury and Mr. Claude Poirier.

51.02 Nomination / Désignation

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1254991004

Que le conseil d'arrondissement autorise la nomination des personnes suivantes afin de former le Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro du 1er janvier au 31 décembre 2025 : Mesdames Ayako Yamamoto, Catherine Sher, Halima Elhebri, Jessica Williams-Daley et Sara Abrar Djaoud ainsi que messieurs Oleg Sher, Mohammed Abdelkader Elhebri, Nicholas Ouellette et Lawrence Ngo.

That the Borough Council authorize the appointment of the following persons in order to form the Pierrefonds-Roxboro Youth Council from January 1 to December 31, 2025: Mrs. Ayako Yamamoto, Mrs. Catherine Sher, Mrs. Halima Elhebri, Mrs. Jessica Williams-Daley and Mrs. Sara-Abrar Djaoud as well as Mr. Oleg Sher, Mr. Mohammed Abdelkader Elhebri, Mr. Nicholas Ouellette and Mr. Lawrence Ngo.

60 – Information

60.01 Dépôt

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1258707001

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 janvier 2025.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on January 15, 2025.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA *Bureau du directeur d'arrondissement*

Que la présente séance ordinaire soit levée.

That the present regular sitting be adjourned.

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1252155002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Proclamer la semaine du 10 au 14 février 2025 comme celle des Journées de la persévérance scolaire, d'exprimer unanimement et publiquement la solidarité et le soutien envers les jeunes et envers l'ensemble des intervenantes et intervenants du réseau de l'éducation, appuyer la campagne des Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2025 et inviter les élues et élus à y participer

CONTENU

CONTEXTE

Les journées de la persévérance scolaire (JPS) se tiendront à travers le Québec du 10 au 14 février 2025.

Annuellement soulignées en février dans tout le Québec depuis plus de 20 ans, les Journées de la persévérance scolaire offrent une opportunité précieuse pour mettre de l'avant l'importance de la persévérance scolaire tant pour le bien-être des jeunes que pour celui de la Société dans son ensemble. Les JPS sont également l'occasion de célébrer le travail essentiel de toutes les personnes qui accompagnent nos jeunes dans leur développement.

En collaboration étroite avec Réseau réussite Montréal, Concertation Montréal met en place des initiatives positives visant à encourager et à mettre en lumière les effort des étudiantes et étudiants ainsi que de tous les intervenantes et intervenants.

Dans cette optique CMTL invite l'arrondissement à prendre une part à ce mouvement sous le thème « La persévérance fait toute la différence ».

De proclamer la semaine du 10 au 14 février 2025 comme celle des Journées de la persévérance scolaire;

D'exprimer unanimement et publiquement la solidarité et le soutien envers toutes les étudiantes et étudiants et envers l'ensemble des intervenantes et intervenants du réseau de l'éducation;

D'appuyer la campagne des Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2025 sur la thématique « La persévérance fait toute la différence » et d'inviter toutes les personnes élues à y participer.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Voir les sommaires décisionnels 1222155001, 1232155002 et 1242155001.

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Compte tenu que les dernières années scolaires ont été difficiles et que l'année 2024-2025 l'est tout autant pour les jeunes ainsi que pour l'ensemble des intervenantes et intervenants du réseau de l'éducation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S/O

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité *:* Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est une déclaration en lien avec la persévérance scolaire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier niveau

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-15

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1252155005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Proclamation du 29 janvier comme étant Journée de commémoration et d'action contre l'islamophobie à Pierrefonds-Roxboro

CONTENU

CONTEXTE

Un attentat perpétré au Centre culturel islamique de Québec, le dimanche 29 janvier 2017, a fait six morts et plusieurs blessés.
Compte tenu qu'un grand nombre de citoyennes et de citoyens de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont d'origine arabe et de religion musulmane, le conseil d'arrondissement tient à proclamer le 29 janvier comme étant Journée de commémoration et d'action contre l'islamophobie à Pierrefonds-Roxboro. Cette journée sera proclamée à tous les ans autour de la date anniversaire de ce triste événement.

Le conseil d'arrondissement tient aussi, par l'adoption de cette proclamation, à réitérer son désir de voir toutes les citoyennes et citoyens de l'arrondissement, peu importe leur origine ou leur culture, vivre en toute harmonie et dans le respect des uns et des autres.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1182155005

DESCRIPTION

Il est recommandé que le conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro proclame le 29 janvier Journée de commémoration et d'action contre l'islamophobie et réitère son désir de voir toutes les citoyennes et citoyens de l'arrondissement, peu importe leur origine ou leur culture, vivre en toute harmonie et dans le respect des uns et des autres.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité *:* Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est une proclamation.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier niveau

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-29

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1255424001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter une déclaration pour demander à la commission scolaire Lester B. Pearson et au centre de services scolaire Marguerite Bourgeois de respecter leurs engagements auprès de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro et de ses citoyens à soutenir la pratique sportive et des loisirs.

CONTENU

CONTEXTE

La question des écoles et de leur rôle dans la qualité de vie des citoyens est un enjeu crucial pour attirer et retenir les familles à Montréal. Par leur offre de services, équipements, installations et infrastructures, les commissions scolaires et la Ville de Montréal interviennent auprès des mêmes citoyens et poursuivent par conséquent certains objectifs communs. C'est pourquoi la question a été identifiée comme prioritaire dans l'Entente Réflexe Montréal signée par la Ville et le Gouvernement du Québec en 2018.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM18 1263 - Approuver l'entente entre la Ville de Montréal, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Secrétariat à la région métropolitaine et les commissions scolaires de Montréal visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux
CA19 29 0289 - Approuver l'entente locale entre la Commission scolaire Lester B. Pearson (CSLBP) et la Direction, culture, sports, loisirs et développement social (DCSLDS), visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux

CA20 290024 - Approuver l'entente locale entre la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys (CSMB) et la Direction, culture, sports, loisirs et développement social (DCSLDS), visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux

DESCRIPTION

Attendu que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro souhaite assurer à toutes ses citoyens, peu importe leur âge et leur arrondissement, un accès à des installations sportives et de loisirs de qualité;

Attendu qu'en 2018, la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et les commissions scolaires, dont certaines sont maintenant des centres de services scolaires, ont signé l'*Entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires* (ci-après l'Entente-cadre « Réflexe Montréal »);

Attendu que l'Entente-cadre « Réflexe Montréal » permet à la population montréalaise d'assister à des activités de loisirs et de pratiquer des activités sportives dans les écoles les soirs et fins de semaine et offre à la communauté étudiante montréalaise de profiter des installations sportives de la Ville les jours de semaine;

Attendu qu'optimiser l'utilisation des plateaux sportifs municipaux et des établissements scolaires respecte la capacité de payer de la population montréalaise, laquelle finance déjà ces infrastructures par le biais de taxes et d'impôts;

Attendu que l'Entente-cadre « Réflexe Montréal » permet une plus grande efficience administrative en mettant fin à la facturation entre la Ville et les centres de services scolaires ou les commissions scolaires;

Attendu que l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro a signé une entente locale découlant de l'Entente Réflexe avec la Commission Scolaire Lester B. Pearson et le centre de services scolaires Marguerite Bourgeois encadrant le partage de leurs installations respectives;

Attendu que l'arrondissement a signé la convention d'usufruit numéro 2483 avec la Commission Scolaire Lester B. Pearson afin d'investir à 100% le complexe Sportif George Springate, permettant l'ajout d'infrastructures sportives de qualité à investissement nul sur le terrain de l'école PCHS;

Attendu que le 13 décembre 2024, les commissions scolaires et les centres de services scolaires ont reçu une correspondance de la part du MEQ indiquant que ce dernier mettait fin au financement prévu, et ce rétroactivement au mois de septembre 2024;

Attendu que la fin du financement par le MEQ met en péril la pratique sportive et de loisirs de milliers de Montréalaises et de Montréalais, dont des formations en natation ou de cadets.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de part sa nature visant un remboursement des frais de permis.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Cette entente favorise une meilleure qualité de vie dans les quartiers montréalais par son objectif fondamental qui est d'accroître l'accessibilité des citoyennes, des citoyens et des élèves aux équipements collectifs municipaux et scolaires, favorisant ainsi de saines habitudes de vie.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Sans objet

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Gabriela AGUILAR
secretaire de direction

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-30

Jay-Sun RICHARD
Chef de division. Sports

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1256936003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Confirmer l'engagement de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro que le boulevard Lalande ainsi que le parc de la promenade Lalande seront utilisés à des fins non lucratives qui favorisent l'accès du public au plan d'eau

CONTENU

CONTEXTE

Une demande d'autorisation a été adressée au *ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc en 2024* pour le projet de « *Réfection du boulevard Lalande et restauration de rive située le long de la rivière des Prairies »,* situé dans le Parc de la promenade Lalande.
Dans le cadre de cette demande, une démarche de régularisation de l'occupation du domaine hydrique a été entamée auprès de la Direction de l'émission et de la gestion des droits d'occupation du MELCCFP pour la portion du domaine qui sera louée à l'arrondissement, D'ailleurs, à cette effet, considérant que le bail 7879-350 est en vigueur depuis plus de 25 ans, le prochain bail à octroyer, inclut également cette portion du domaine hydrique indiquée au plan réalisé par l'arpenteur-géomètre Horizon le 11 décembre 2024.

Afin de finaliser le traitement visant l'octroi d'un droit d'occupation en faveur de l'arrondissement, la *Direction de l'émission et de la gestion des droits* d'occupation invite l'arrondissement à lui faire parvenir une résolution du conseil d'arrondissement faisant état de la *demande d'octroi ou de modification de droits* et qui confirme que les installations seront utilisées à des fins non lucratives publiques qui favorisent l'accès du public au plan d'eau.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 290215 - Autoriser Nicolas Roy, de la compagnie Terraformex à présenter auprès du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et toutes autres instances reliées dans le cadre de demande de permis environnementaux au nom de la Ville de Montréal, arrondissement Pierrefonds-Roxboro, une demande d'autorisation selon la loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (art. 128.7) pour le projet de réaménagement du boulevard Lalande.

DESCRIPTION

À la demande de la Direction de l'émission et de la gestion des droits d'occupation du MELCCFP, nous devons fournir une résolution du conseil d'arrondissement qui fait état de la demande d'octroi de droits et qui confirme que le boulevard Lalande ainsi que le parc de la promenade Lalande seront utilisés à des fins non lucratives.

JUSTIFICATION

La régularisation de l'occupation du domaine hydrique doit être effectuée idéalement avant le début du projet de réfection du boulevard Lalande prévu en 2026.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S.O.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte de résultats en lien avec les priorités du plan stratégique Montréal 2030 et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle. La régularisation de l'occupation du domaine hydrique de l'État et la stabilisation de berge contribueront à accroître la protection de l'environnement en assurant la conservation des milieux naturels et la résilience de la Ville face aux effets des changements climatiques. Voir la grille d'évaluation ci-jointe.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La *Direction de l'émission et de la gestion des* droits d'occupation demande de transmettre la résolution du conseil d'arrondissement afin de finaliser le traitement du dossier.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Samia HACHOUR
architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-24

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1256936001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser M. Dominique Jacob, directeur d'arrondissement, à signer la convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière octroyée par le programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du ministère des Transports et de la Mobilité durable, pour l'acquisition de quarante-quatre radars pédagogiques par l'arrondissement.

CONTENU

CONTEXTE

La raison d'être du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) découle d'une intention gouvernementale d'encadrer l'utilisation du Fonds de la sécurité routière par le soutien à de nouvelles initiatives visant l'aide aux victimes de la route et l'amélioration du bilan routier. Le programme s'inscrit dans un contexte où le bilan routier du Québec s'améliore depuis plusieurs années. Malgré cette amélioration, des efforts sont encore nécessaires, en particulier en ce qui concerne les usagers les plus vulnérables du réseau routier, comme les piétons et les cyclistes. De plus, ce programme vient renforcer le message de sécurité et favoriser l'acceptabilité sociale des radars photo.
Le PAFFSR a pour objectif général de contribuer à améliorer le bilan routier et à venir en aide aux victimes de la route en soutenant financièrement la réalisation de projets de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route.

Le programme vise l'atteinte des objectifs spécifiques suivants :

- diminuer les risques de décès et de blessures des usagers du réseau routier, notamment en ce qui concerne les types de clientèle en situation de vulnérabilité : les cyclistes, les piétons, la clientèle scolaire, les personnes âgées et les personnes handicapées;
- accroître la mobilité ou l'autonomie des victimes de la route en soutenant financièrement les projets mis de l'avant par des organismes qui leur viennent en aide;
- encourager la sensibilisation, la concertation et la participation des intervenants concernés par les enjeux de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route;
- soutenir la recherche et l'expérimentation afin de développer les connaissances et les techniques de pointe en matière de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route;
- encourager les meilleures pratiques en matière de sécurité routière, qu'elles privilégient les modes d'intervention ayant déjà démontré leur efficacité ou qu'elles soient innovatrices;

- améliorer la sécurité des usagers de la route près de sites à risque élevé d'accident.

À cet effet, le 20 novembre 2023, le MTQ a fait l'annonce d'un appel à projets auquel les organismes admissibles sont invités à déposer une demande d'aide financière, pour des projets visant la construction et l'aménagement d'un ensemble de mesures cohérentes visant à ralentir la circulation automobile et à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Plus précisément, le MTQ accorde un soutien financier aux municipalités locales qui souhaitent réaliser un projet d'aménagement d'infrastructures tel que la fermeture de rues ou tout rétrécissement de la plate-forme routière ou toute déformation verticale de la chaussée susceptible d'entraîner une réduction de la vitesse pratiquée : élargissement de trottoirs, dos d'âne, radars pédagogique, terre-pleins centraux, intersections surélevées, toute autre forme reconnue de configuration aux fins d'apaisement de la circulation. L'arrondissement a soumis 2 demandes, soit en prévision de l'installation de radars pédagogique et de dos d'âne sur le territoire.

La subvention pour l'installation de 44 radars pédagogiques a été accordée à l'arrondissement le 5 août 2024. Celle pour l'installation des dos d'âne a malheureusement été non retenue. Afin de bénéficier de la la subvention, l'arrondissement doit débuter le projet dans un délai de douze (12) mois suivant la date figurant sur la lettre d'annonce transmise par la Ministre au Bénéficiaire (2 juin 2024) et le terminer au plus tard deux (2) ans suivant cette même date. Pour ce faire, l'arrondissement doit également signer la Convention d'entente, accompagné de la résolution municipale autorisant la signature de la convention, qui devra être retourné à l'adresse suivante : PAFFSR@transports.gouv.qc.ca.

La présente demande vise donc à autoriser la signature de la Convention par le directeur d'arrondissement, Dominique Jacob, conformément aux modalités du programme PAFFSR.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

n/a

DESCRIPTION

Le présent projet vise la signature de la convention pour l'octroi par la Ministre d'une aide financière maximale de 242 244,00 $ à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour l'acquisition de quarante-quatre (44) radars pédagogiques en lien avec le dossier no PAFFSR_20231221-052, GDM - 20240426-039. Le déploiement de ces radars sera destiné en priorité à la sécurisation des zones scolaires.

JUSTIFICATION

L'arrondissement s'est engagé dans un programme ambitieux de sécurisation aux abords des écoles dans les dernières années. Ce projet s'inscrit en continuité avec les efforts de l'arrondissement pour l'amélioration du bilan routier et de la sécurisation des quartiers sur son territoire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'aide financière maximale accordée est de 242 244 $ ou jusqu'à concurrence de 80 % des coûts admissibles. L'arrondissement devra donc assumer le solde de 20% des coûts ainsi que toutes dépenses additionnelles.
L'aide financière prévue sera versée à l'arrondissement en deux versements, selon les modalités suivantes :

1. Le premier versement, d'un montant maximal de cent soixante-neuf mille cinq cent

soixante et onze dollars (169 571 $), représentant l'équivalent de 70 % du montant de l'aide financière octroyée, est effectué à la suite de la signature de la convention;
2. Le deuxième et dernier versement, soit le solde du montant de l'aide financière, est effectué après que l'arrondissement ait satisfait à toutes les conditions prévues au programme et que la Ministre ait approuvé le rapport final d'activités soumis par l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

En contrepartie de l'aide financière, le bénéficiaire s'engage à mentionner la participation financière du MTQ. Le bénéficiaire consent à la publication, par le ministère, de toute information relative à l'octroi de son aide financière, notamment le nom du bénéficiaire, le montant de l'aide financière, la description du projet, etc.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'arrondissement prévoit réaliser les travaux au courant de l'été 2025, mais peuvent s'échelonner jusqu'en 2026.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction, ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Grace-Nathalie NGUIDJOL
Préposée à la gestion des contrats

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-10

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1252155004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Ratifier l'autorisation du paiement d'un billet au coût total de 57,49 $, (taxes incluses) pour le cocktail du Président 2024, tenu le 28 février 2024 par la Chambre de commerce de l'Ouest de l'Île de Montréal, auquel le maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxoro, Dimitrios (Jim) Beis a assisté.

CONTENU

CONTEXTE

Le cocktail du président de la Chambre de commerce de l'ouest-de-l'Île de Montréal est un des vénéements les plus prestigieux de l'année, car il attire plus de 250 participants composés de membre de la communauté d'affaires et de dignitaires. C'est l'occasion parfaite de réseauter dans une ambiance conviviale tout en goûtant aux spécialités des meilleurs restaurants de l'ouest de l'île.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Les membres du conseil d'arrondissement désirent accorder à nouveau leur appui à cette activité par l'achat d'un billet (50,00 $ le billet).
Monsieur le maire Dimitrios Jim Beis a participé à cet événement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire suivant:
2420 0010000 303117 01101 53801 014022 0000 000000 000000 00000 00000

Voir la facture 35095 en pièce jointe.

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité *:* Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est une contribution financière.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier niveau

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-21

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1252155003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le paiement de la contribution financière à PME MTL Ouest-de-l'Île rétroactivement pour l'année 2024 au montant de 14 972 $

CONTENU

CONTEXTE

PME Montréal est le réseau de soutien aux entreprises qui a pour mission d'anticiper et de soutenir le développement socio-économique de nos collectivités, de manière intégrée, concertée et durable.

Chaque année, l'arrondissement octroie une contribution financière à PME MTL Ouest-de-l'Île. La contribution est requise pour l'année 2024.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 119305004

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Une résolution du conseil d'arrondissement est requise pour autoriser le paiement de la contribution financière PME MTL Ouest-de-l'Île pour l'année 2024.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le poste budgétaire utilisé est le suivant:
2420.0010000.303117.01101.61900.016491

Autoriser le paiement de la contribution financière à PME MTL Ouest-de-l'Île pour l'année 2024 au montant de 14 972 $.

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité *:* Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est une contribution financière.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier niveau

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-15

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1254991005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de cinq mille trois cents dollars (5 300 $) pour l'année 2025, à l'organisme VertCité pour la gestion du programme de subventions de couches lavables pour bébés, de produits d'hygiène féminine durables et de produits d'hygiène personnelle durables pour le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Imputer cette somme à même le budget de fonctionnement 2025. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, bibliothèques et développement social à signer la convention au nom de l'Arrondissement.

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en place des actions concrètes, en lien avec les orientations et les objectifs du plan de développement durable de la collectivité montréalaise et du plan de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro confie à l'organisme VertCité la gestion du programme écologique de subventions de couches lavables pour bébés, de produits d'hygiène féminine durables et de produits d'hygiène personnelle durables pour encourager les familles et les citoyennes de l'Arrondissement à réduire la quantité d'ordures ménagères.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 29 0053: D'accorder une contribution financière de 4 500 $ à VertCité pour l'année 2024 pour la gestion du programme de subventions de couches lavables et du programme des produits d'hygiène féminine durables pour le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro; d'autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de l'arrondissement; que cette contribution soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel à même le budget de fonctionnement 2024.
CA23 29 0027: d'accorder une contribution financière de 2 268.88 $ à VertCité pour la gestion du programme de subventions de couches lavables et du programme des produits d'hygiène féminine durables pour le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro; d'autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville; que cette contribution soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel à même le budget de fonctionnement 2023.
Que le conseil d'arrondissement abroge la résolution numéro CA23 29 0007 adoptée à la séance du 16 janvier 2023.

CA22 29 0040: d'accorder une contribution financière de 4 500 $ à VertCité pour la gestion du programme de subventions de couches lavables et du programme des produits d'hygiène féminine durables pour le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro; d'autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville; que cette contribution soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel à même le budget de fonctionnement 2022.

CA21 290026: d'accorder une contribution financière de 4 500 $ à VertCité pour la gestion du programme de subventions de couches lavables pour le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro; d'autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville; que cette contribution soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel à même le budget de fonctionnement 2021.

DESCRIPTION

Des subventions d'une valeur maximale de 100 $ chacune seront offertes aux citoyens qui participent au programme de subvention de couches lavables pour bébés ainsi que des subventions ayant une valeur minimum de 30 $ et un maximum de 100 $ chacune seront offertes aux citoyennes qui participent au programme de produits d'hygiène féminine durables et au programme de produits d'hygiène personnelle durables.
L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro va subventionner jusqu'à un maximum de 5 300 $ pour l'année 2025.

JUSTIFICATION

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro met de l'avant le projet de subvention destiné aux familles et citoyennes de l'arrondissement en collaboration avec l'organisme VertCité et à même le programme de l'éco-quartier de Pierrefonds-Roxboro, pour encourager l'utilisation de couches lavables pour bébés, de produits d'hygiène féminine durables et de produits d'hygiène personnelle durables afin de réduire la quantité d'ordures ménagères en offrant des subventions.
Du mois de janvier au mois de décembre 2024, trois (3) familles ont bénéficié de la subvention suite à l'achat de couches lavables pour bébés, cinquante et un (51) personnes ont bénéficié de la subvention suite à l'achat de produits d'hygiène féminine durables et trois (3) personnes ont bénéficié de la subvention suite à l'achat de produits d'hygiène personnelle durables.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Autoriser le versement d'une contribution financière à l'organisme VertCité au montant de cinq mille trois cents dollars (5 300 $), numéro de fournisseur SIMON: 316671
Imputer cette somme à même la clé comptable SIMON 2420 0010000 303117 01101 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000 du budget de fonctionnement 2025.

MONTRÉAL 2030

Contribution : Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le programme de subvention pour l'utilisation de couches lavables pour bébés, de produits

d’hygiène féminine durables et de produits d'hygiène personnelle durables sont des programmes offerts aux citoyens qui font ce choix écologique et qui répondent adéquatement à certains critères bien spécifiques. Il est mis en place dans le cadre du Plan de développement durable de la Ville de Montréal.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaie

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-15

Louise ZAMPINI
chef(fe) de division - culture, bibliotheque et developpement social - arrondissement

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1244991017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier totalisant la somme de quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (89 399,00 $), aux trois (3) organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal. Approuver les trois (3) projets de convention à cet effet. Autoriser madame Louise Zampini, cheffe de division, Culture, bibliothèques et développement social à signer les conventions au nom de la ville.

CONTENU

CONTEXTE

La sécurité est un droit et une condition essentielle à l'inclusion, au bien-être et au développement du plein potentiel des personnes et des communautés. Plus que jamais, la Ville de Montréal est engagée à renforcer son action afin de garantir un tel droit, notamment en déployant des initiatives de prévention structurantes et durables, en investissant pour assurer des milieux de vie de qualité et en favorisant un accès plus équitable aux opportunités qu'offre la Ville.
Le nouveau programme pluriannuel Prévention Montréal vise à offrir des milieux de vie solidaires, inclusifs et sécuritaires dans lesquels les obstacles sont levés et les opportunités sont accessibles aux enfants, aux jeunes ainsi qu'à leur famille en situation de vulnérabilité. Il est doté d'un budget total de 42,5 M$ sur trois ans et se décline en deux axes principaux:

- Axe 1: Développement du plein potentiel de l'enfant et du jeune en situation de vulnérabilité
- Axe 2: Prévention en sécurité urbaine

Les stratégies, les actions et les projets qui découlent du programme s'adressent prioritairement aux enfants et aux jeunes de moins de 30 ans et s'emploient à agir sur les facteurs qui influencent la sécurité des personnes et des milieux de vie, tout en misant sur les forces vives et transformationnelles de l'action communautaire dans les quartiers.

Ainsi, le programme Prévention Montréal vise, à court terme, à favoriser, soutenir et renforcer:

- la mobilisation, l'engagement, la connaissance et la capacité de la population et des partenaires à offrir des milieux de vie de qualité et sécuritaires pour les enfants, les jeunes et leur famille;

- la mise en place d'initiatives visant le développement du plein potentiel des enfants, des jeunes et de leur famille;
- le déploiement de projets en prévention de la violence qui améliorent la sécurité vécue et perçue des enfants, des jeunes et de leur famille, ainsi que des milieux susceptibles de connaître le plus d'insécurité;

Prévention Montréal conduit, à moyen et long terme, à :

- lever les principaux obstacles vécus par les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité et à risque d'exclusion;
- atténuer les facteurs de risque affectant leur développement et leur sécurité;
- offrir des milieux de vie de qualité et sécuritaires.

Ancré au cœur de la vision et des ambitions de Montréal 2030 et du plan d'action Solidarité, équité, inclusion, ce nouveau programme pluriannuel est le résultat d'une démarche de convergence de quatre initiatives municipales prenant fin en 2022, à savoir le Fonds diversité et inclusion en faveur des enfants et des familles vulnérables, le Programme d'intervention de milieu pour les jeunes (PIMJ), le Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes (PPVJ) et la mesure d'Action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine (ACCSU).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1244991002
CA24 290140: QUE le conseil d'arrondissement accorde une contribution financière au montant de 8 000 $ à la Ligue de football North Shore pour la saison 2024;
QUE monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations, soit autorisé à signer la convention au nom de la Ville;
QUE cette subvention soit payée respectivement en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal, selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

GDD 1234991011
CA24 290022:QUE des subventions soient versées aux organismes suivants pour les saisons 2024 et 2025 pour le montant indiqué en regard de chacun, totalisant 117 555 $:
QUE les trois (3) projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers, soient approuvés;
QUE madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer les conventions au nom de la Ville;
QUE ces subventions soient payées respectivement en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal, selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

GDD 1234991004
CA23 290125: QUE des subventions soient versées aux organismes suivants pour les saisons 2023, 2024 et 2025 pour le montant indiqué en regard de chacun, totalisant 637 306 $:
QUE les cinq (5) projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers, soient approuvés;
QUE madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer les conventions au nom de la Ville;
QUE ces subventions soient payées respectivement en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal, selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

Ville-Centre

CE22 2148 du 21 décembre 2022
Approuver le cadre de référence du programme Prévention Montréal 2023-2025, doté d'un budget totalisant 42 446 420 $ sur trois ans / Approuver la répartition budgétaire entre les 19 arrondissements d'une somme de 26 429 464 $ attribuée au volet local dudit programme pour les années 2023, 2024, 2025 / Autoriser le virement d'une somme de 19 453 143 $ pour 2023, 2024 et 2025, à raison de 6 484 381 $ par année, en provenance du Service de la diversité et de l'inclusion sociale vers les 19 arrondissements (1229703001)

DESCRIPTION

Organisme: Fonds d'aide de l'Ouest de l'Île (FDOI)
Projet: Passion Plein Air Cloverdale
Montant de la contribution recommandée: 6 100 $ (projet sur un an, jusqu'au 2025-12-31)
Axe 1
Le projet Passion Plein Air Cloverdale est une activité gratuite pour les familles de la coopérative d'habitation Cloverdale. L'activité comprend l'apprentissage du patinage. L'objectif est de donner accès à une activité amusante aux familles qui n'ont pas les moyens de payer des équipements ou des frais d'inscription. Cette L'activité se déroule à la patinoire extérieure du parc À-Ma-Baie à Pierrefonds, à une courte distance de marche de la coopérative. Cette année l'association de patinage de vitesse, West Island Cyclones participe au programme. Ils assureront le coaching des jeunes. Ils auront un programme structuré pour apprendre aux jeunes à patiner.

Organisme: North Shore Football
Projet: Flag Football A-Ma-Baie
Montant de la contribution recommandée: 8 000 $ (projet sur trois mois, jusqu'au 2025-07-31)
Axe 1
Le programme Flag football À-Ma-Baie est construit pour offrir une opportunité aux jeunes du secteur de pratiquer et développer leurs habiletés sportives, physiques et sociales dans un environnement encadré, sécuritaire et organisé. Le projet donne l'opportunité aux jeunes de joueur gratuitement. Les jeunes seront mis en contact avec des modèles adultes positifs afin d'offrir des occasions de développement positif. Une emphase sera mise sur la participation des jeunes filles qui selon plusieurs études récentes, délaissent la pratique d'activités physiques plus elles avancent en âge.

Organisme: Ricochet Hébergement/Homes
Projet: Ricochet Jeunesse
Montant de la contribution recommandée: 75 299 $ (projet sur un an, jusqu'au 2025-12-31)
Axe 1
Ricochet est la première et unique ressource d'hébergement dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal, et un pilier essentiel de notre communauté, offrant un refuge sûr et chaleureux pour ceux et celles qui vivent une situation d'instabilité résidentielle et d'itinérance. Dans la dernière année, la proportion de jeunes âgés entre 18 et 30 ans a considérablement augmenté pour atteindre 40 % en novembre 2024, d'où la nécessité d'adapter les services et les programmes à cette population aux besoins particuliers et spécifiques. Le Centre Ricochet est un endroit où ces jeunes peuvent se recentrer, retrouver leur autonomie et construire un avenir plus serein et stable. Des ateliers sur les droits et responsabilités de citoyens, sur la budgétisation et sur les droits et responsabilités en logement seront donnés aux jeunes entre 18 et 30 ans.

JUSTIFICATION

Tous les projets prennent en compte la diversité et l'inclusion.
Organisme: Fonds d'aide de l'Ouest de l'Île (FDOI)
Projet: Passion Plein Air Cloverdale

Ce projet assure une activité inclusive et équitable, favorisant la participation et l'intégration sociale.

Organisme: North Shore Football
Projet: Flag Football A-Ma-Baie

Ce projet est bâti par une approche par et pour qui met de l'avant l'implication des jeunes.

Organisme: Ricochet Hébergement/Homes
Projet: Ricochet Jeunesse

Ce projet contribue activement à promouvoir un environnement solidaire et sécuritaire pour tous et toutes, où chaque personne de 18 ans et plus peut trouver un espace pour se reconstruire et avancer.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget nécessaire à ce dossier, soit une somme de 89 399 $, sera assumé comme suit :
Le montant de 89 399 $ est prévu au budget de fonctionnement de l'arrondissement suite au virement budgétaire effectué du Service de la diversité et de l'inclusion sociale approuvé à la résolution CE22 2148 . Cette dépense sera entièrement assumée par la ville Centre.

ORGANISME	PROJET	2025	TOTAL
Axe 1 Fonds d'aide de l'Ouest de l'Île (FDOI)	Passion Plein Air Cloverdale	6 100.00 $	6 100.00 $
Axe 1 North Shore Football	Flag Football A-Ma-Baie	8 000.00 $	8 000.00 $
Axe 1 Ricochet Hébergement/Homes	Ricochet Jeunesse	75 299.00 $	75 299.00 $

Axe 1
Imputation : 2420.0010000.303124.05803.61900.016491.0000.004671.052140.00000.00000

Axe 2
Imputation : 2420.0010000.303124.05803.61900.016491.0000.004672.052140.00000.00000

MONTRÉAL 2030

Le programme Prévention Montréal est une contribution majeure à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, plus particulièrement aux priorités:

- 8: « Lutter contre le racisme et les discriminations systémiques, à la Ville et au sein de la société pour assurer l'inclusion, l'intégration économique, la sécurité urbaine et l'épanouissement de toutes et tous »;

- 9: « Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire »;

- 10: « Accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale et les positionner, ainsi que les acteurs locaux, au cœur des processus de décision »;
- 18: « Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire »;
- 19. « Offrir à l'ensemble des Montréalaises et des Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins ».

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conforme au calendrier de réalisation du projet ou de chacun des projets.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Pier Alexandre LEMAIRE, Service de la diversité et de l'inclusion sociale
Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

Jean-Francois GAUTHIER, 7 janvier 2025
Pier Alexandre LEMAIRE, 18 décembre 2024
Louise ZAMPINI, 17 décembre 2024

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaie

ENDOSSÉ PAR Le : 2024-12-18

Louise ZAMPINI
chef(fe) de division - culture, bibliotheque et developpement social - arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1244991018**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un soutien financier additionnel de 10 000,00 $ pour l'année 2025 à l'organisme Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI), portant ainsi le montant total pour 2025 de 118 412 $ à 128 412 $ en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal. Approuver la modification du projet de la convention à cet effet. Autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Culture, bibliothèques et développement social à signer la convention amendée au nom de l'arrondissement.

CONTENU

CONTEXTE

La sécurité est un droit et une condition essentielle à l'inclusion, au bien-être et au développement du plein potentiel des personnes et des communautés. Plus que jamais, la Ville de Montréal est engagée à renforcer son action afin de garantir un tel droit, notamment en déployant des initiatives de prévention structurantes et durables, en investissant pour assurer des milieux de vie de qualité et en favorisant un accès plus équitable aux opportunités qu'offre la Ville.
Le nouveau programme pluriannuel Prévention Montréal vise à offrir des milieux de vie solidaires, inclusifs et sécuritaires dans lesquels les obstacles sont levés et les opportunités sont accessibles aux enfants, aux jeunes ainsi qu'à leur famille en situation de vulnérabilité. Il est doté d'un budget total de 42,5 M$ sur trois ans et se décline en deux axes principaux:

- Axe 1: Développement du plein potentiel de l'enfant et du jeune en situation de vulnérabilité
- Axe 2: Prévention en sécurité urbaine

Les stratégies, les actions et les projets qui découlent du programme s'adressent prioritairement aux enfants et aux jeunes de moins de 30 ans et s'emploient à agir sur les facteurs qui influencent la sécurité des personnes et des milieux de vie, tout en misant sur les forces vives et transformationnelles de l'action communautaire dans les quartiers.

Ainsi, le programme Prévention Montréal vise, à court terme, à favoriser, soutenir et renforcer:

- la mobilisation, l'engagement, la connaissance et la capacité de la population et des partenaires à offrir des milieux de vie de qualité et sécuritaires pour les

enfants, les jeunes et leur famille;
- la mise en place d'initiatives visant le développement du plein potentiel des enfants, des jeunes et de leur famille;
- le déploiement de projets en prévention de la violence qui améliorent la sécurité vécue et perçue des enfants, des jeunes et de leur famille, ainsi que des milieux susceptibles de connaître le plus d'insécurité;

Prévention Montréal conduit, à moyen et long terme, à :

- lever les principaux obstacles vécus par les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité et à risque d'exclusion;
- atténuer les facteurs de risque affectant leur développement et leur sécurité;
- offrir des milieux de vie de qualité et sécuritaires.

Ancré au cœur de la vision et des ambitions de Montréal 2030 et du plan d'action Solidarité, équité, inclusion, ce nouveau programme pluriannuel est le résultat d'une démarche de convergence de quatre initiatives municipales prenant fin en 2022, à savoir le Fonds diversité et inclusion en faveur des enfants et des familles vulnérables, le Programme d'intervention de milieu pour les jeunes (PIMJ), le Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes (PPVJ) et la mesure d'Action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine (ACCSU).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1234991004
CA23 290125- QUE des subventions soient versées aux organismes suivants pour les saisons 2023, 2024 et 2025 pour le montant indiqué en regard de chacun, totalisant 637 306 $
QUE les cinq (5) projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers, soient approuvés;
QUE madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer les conventions au nom de la Ville;
QUE ces subventions soient payées respectivement en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal, selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

Ville-Centre

CE22 2148 du 21 décembre 2022
Approuver le cadre de référence du programme Prévention Montréal 2023-2025, doté d'un budget totalisant 42 446 420 $ sur trois ans / Approuver la répartition budgétaire entre les 19 arrondissements d'une somme de 26 429 464 $ attribuée au volet local dudit programme pour les années 2023, 2024, 2025 / Autoriser le virement d'une somme de 19 453 143 $ pour 2023, 2024 et 2025, à raison de 6 484 381 $ par année, en provenance du Service de la diversité et de l'inclusion sociale vers les 19 arrondissements (1229703001).

DESCRIPTION

Organisme: Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)
Projet: Travail de rue et animation AJOI Pierrefonds/Roxboro
Montant de la contribution recommandée: 10 000,00 $
Axe 2

Le projet vise à maintenir la présence de travailleur.ses de milieu/de rue (TR) dans les espaces publics du vaste territoire de Pfds/Rox (parcs, commerciaux, restaurants, alentours des écoles, rues, bus, gyms ouverts, etc.) et à maintenir le volet d'animation de milieu qui se déroule dans deux écoles pendant l'année scolaire et dans les parcs durant l'été. L'organisme continue de créer, maintenir et développer des liens de confiance avec les jeunes afin d'intervenir sur des enjeux, des préoccupations et problématiques psychosociaux dans une approche systémique et humaniste.

JUSTIFICATION

Organisme: Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)
Projet: Travail de rue et animation AJOI Pierrefonds/Roxboro

Ce projet offre des services gratuits pour toutes et tous. Une attention particulière est portée pour diversifier l'équipe d'intervenants (provenant de différentes communautés ethnoculturelles et LGBTQ2+) et l'organisation s'est doté d'une Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail en 2018 et d'une Politique de non-dis crimination en 2020. Une attention particulière est portée pour rejoindre les personnes marginalisées ou qui pourraient être exclues de l'offre d'activités traditionnelles, tel que les communautés culturelles, les personnes marginalisées en rupture sociale ainsi que la population unilingue anglophone.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget nécessaire à ce dossier, soit une somme de 10 000,00 $, sera assumé comme suit : Le montant de 10 000,00 $ est prévu au budget de fonctionnement de l'arrondissement suite au virement budgétaire effectué du Service de la diversité et de l'inclusion sociale approuvé à la résolution CE22 2148. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

MONTRÉAL 2030

S.O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conforme au calendrier de réalisation du projet.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro
Pier Alexandre LEMAIRE, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Lecture :

Pier Alexandre LEMAIRE, 22 janvier 2025
Jean-Francois GAUTHIER, 6 janvier 2025
Louise ZAMPINI, 18 décembre 2024

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaie

ENDOSSÉ PAR Le : 2024-12-18

Louise ZAMPINI
chef(fe) de division - culture, bibliotheque et developpement social - arrondissement

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1244911005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports et du plein air
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver les conventions des organismes à but non lucratif, de sports, de loisirs, de culture et de développement social pour l'année 2025 ci-après désignés, pour la promotion, l'organisation et l'encadrement de leurs activités respectives. Accorder un soutien financier pour un total de deux cent seize mille soixante-deux dollars (216 062 $) incluant toutes taxes si applicables, le cas échéant, à même le budget de fonctionnement 2025 de la Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social pour le montant indiqué en regard de chacun d'entre eux. Autoriser madame Louise Zampini, cheffe de division, Culture, Bibliothèques et Développement social et monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations à signer les conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes respectifs.

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre de la "Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif (OBNL)", des contributions financières sont versées annuellement à des organismes reconnus afin d'assurer un soutien aux organismes sportifs, loisirs, culturels et communautaires œuvrant sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro et offrant des services aux résidents.

Afin de bien encadrer le partenariat entre l'Arrondissement et les organismes, en plus de permettre le déploiement d'une programmation de qualité, des conventions sont émises pour chacun des organismes en fonction du contexte et des enjeux de l'Arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1234911007 - Résolution CA24 290023 : Approuver les conventions des organismes de sports, de loisirs, de culture et de développement social pour l'année 2024 ci-après désignés, pour la promotion, l'organisation et l'encadrement de leurs activités respectives. Accorder un soutien financier pour un total de deux cent quatorze mille cent vingt et un dollars (214 121 $) incluant toutes taxes si applicables, le cas échéant, à même le budget de fonctionnement 2024 de la Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social pour le montant indiqué en regard de chacun d'entre eux. Autoriser madame Louise Zampini, Cheffe de division, Culture, Bibliothèques et Développement social et monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations à signer les conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes respectifs.

GDD 1224911007 - Résolution CA23 290204 : Approuver les conventions des organismes de sports, de loisirs, de culture et de développement social pour l'année 2023 ci-après désignés, pour la promotion, l'organisation et l'encadrement de leurs activités respectives. Accorder un soutien financier pour un total de deux cent sept mille six cent huit dollars (207 608 $) incluant toutes taxes comprises si applicable, le cas échéant, à même le budget de fonctionnement 2023 de la Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social pour le montant indiqué en regard de chacun d'entre eux. Autoriser madame Louise Zampini, Chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social et monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations à signer les conventions entre la Ville de Montréal et chacun des organismes respectifs.

GDD 1214911007 - Résolution CA22 29011 : Reconnaître les organismes dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif (OBNL) de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Que cette reconnaissance des organismes entre en vigueur dès son adoption.

DESCRIPTION

La Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif (OBNL) vise l'instauration d'un processus formel de reconnaissance et de soutien des OBNL qui œuvrent sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro. L'Arrondissement reconnaît la contribution et l'expertise des OBNL sur son territoire.

La convention entre la Ville et l'organisme est un contrat par lequel la Ville s'engage à soutenir, par une contribution (financière, en biens, ou en services) un OBNL, notamment pour le soutien dans la réalisation de sa mission. De son côté, l'organisme s'engage à utiliser la contribution financière comme indiqué dans la convention, de plus, des mécanismes de reddition de comptes et des modalités de versements de la contribution financière sont prévus, dans le but de s'assurer que l'OBNL utilise la contribution conformément à l'entente avec la Ville.

JUSTIFICATION

Le montant recommandé pour chaque organisme reconnu varie selon les critères suivants :
Sport, loisir actif, loisir social, plein air et scientifique, loisir culturel, loisir aîné et culture:
- le nombre de participants de 18 ans et moins ou 50 ans et plus, résidents dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;
- l'enveloppe budgétaire totale prévue pour les subventions aux organismes sportifs, de loisirs et culture pour l'année 2025;
- la catégorie dans laquelle s'inscrit l'organisme reconnu selon la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL;
- mécanismes d'évaluation appréciative prévus par la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL.

Développement social:
- le nombre et le pourcentage de citoyens de Pierrefonds-Roxboro qui utilise les services de l'organisme;
- l'enveloppe budgétaire totale prévue pour les subventions aux organismes communautaires reconnus pour l'année 2025;
- la catégorie dans laquelle s'inscrit l'organisme selon la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL;
- mécanismes d'évaluation appréciative prévus par la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL.

Les organismes reconnus indiqués au tableau ci-dessous sont ceux qui offrent des services aux citoyens pour l'année 2025.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La DCSLDS disposera, à même son budget de fonctionnement des fonds nécessaires pour assumer la subvention au montant de 216 062$ à accorder à l'ensemble des organismes mentionnés au tableau ci-dessous.

Organismes Sports et Loisirs	Catégorie	Clés comptables	Montant recommandé 2025
Association aquatique Valleycrest	A	303104 07001 61900 016490	$ 10 660,00
Association de basketball Brookwood de Pierrefonds			$ 5 304,00
Association de hockey mineur de Pierrefonds Inc.			$ 12 000,00
Commission de ringuette de Pierrefonds			$ 2 791,00
Association de soccer de Pierrefonds			$ 10 200,00
Club de Badminton Pierrefonds			$ 1 143,00
Club de Baseball de Pierrefonds Inc.			$ 7 215,00
Club de patinage des Deux-Rives			$ 6 793,00
Club de patinage de vitesse de DDO			$ 942,00
Les YMCA du Québec			$ 10 795,00
Ligue de Football North Shore Inc.			$ 5 132,00
Cadets de l'air Escadron 803	B		$ 1 027,00
Cadets de l'air Escadron 830			$ 1 447,00
Club de lutte olympique Riverdale			$ 307,00
Fondation jeunes étoiles			$ 1 797,00
Karaté-Do Pierrefonds-Roxboro			$ 423,00
Scoutisme francophone de Pierrefonds-Roxboro Inc.			$ 1 144,00
Scoutisme des Apôtres de Montréal Inc.			$ 242,00
Association échec et mathématiques	C		$ 300,00
Ligue de basketball extérieur de l'Ouest de l'Île			$ 300,00
Total Sports et Loisirs			**$ 79 962,00**

Organismes Loisirs Aînés	Catégorie	Clés comptables	Montant recommandé 2025
Carrefour des aînés de Pierrefonds	A	303104 07001 61900 016490	$ 5 000,00
Club Roxboro 60 Plus	B		$ 1 400,00
Total Loisirs Aînés			**$ 6 400,00**
TOTAL POUR SPORTS LOISIRS & INSTALLATIONS			**$ 86 362,00**

Organismes Culture et développement social	Catégorie		Montant recommandé 2025
Action Jeunesse de l'Ouest de l'Île (AJOI)	A		$ 8 000,00
Carrefour des 6 – 12 ans de Pierrefonds-Est			$ 8 000,00
Centre d'intégration Multiservices de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)			$ 8 000,00
Cloverdale Multi-Ressources			$ 8 000,00
Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île			$ 8 000,00
Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est			$ 8 000,00
Maison des jeunes de Pierrefonds			$ 8 000,00
Overture with the Arts			$ 5 000,00
Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île			$ 8 000,00
Services communautaires On Rock			$ 8 000,00
AMCAL Family services	B		$ 3 000,00
CALACS de l'Ouest-de-l'Île			$ 3 000,00
Centre Bienvenue			$ 3 000,00
Centre de crise de l'Ouest-de-l'Île			$ 3 000,00
Centre de répit Angelman			$ 3 000,00
Centre famille et Ressources ADD			$ 3 000,00
Corbeille de pain Lac-St-Louis			$ 3 000,00
Cumulus			$ 3 000,00
Jeunesse sans limite (Centre La Corde)		303104 07001 61900 016491	$ 3 000,00

Perspective communautaire en santé mentale (PCSM)	B		$ 3 000,00
Projet communautaire de Pierrefonds (PCP)			$ 3 000,00
Ricochet			$ 3 000,00
Ruée vers l'art			$ 2 000,00
Sakeenah Homes			$ 3 000,00
West Island Association for the Intellectually Handicapped (WIAIH)			$ 3 000,00
West Island Black Community Association (WIBCA)			$ 3 000,00
West Island Mission			$ 3 000,00
ABOVAS	C		$ 300,00
Amis de la santé mentale (Banlieue Ouest)			$ 300,00
Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de- l'Île			$ 300,00
Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île			$ 300,00
Centre de ressources communautaires de l'Ouest-de-l'Île			$ 300,00
Ninna Vita			$ 300,00
Parrainage civique de la banlieue Ouest			$ 300,00
Ressources Communautaires Omega			$ 300,00
Symphonie vocale			$ 300,00
Total Culture et développement social			**$129 700**
Total DCLSDS			**$216 062**

2420 0010000 303104 07001 61900 016490 : Direction DCSLDS - Loisirs et culture - Contribution autres organismes - Organismes sportifs et récréatifs
2420 0010000 303104 07001 61900 016491 : Direction DCSLDS - Développement social - Contribution autres organismes - Autres organismes général

MONTRÉAL 2030

Permet l'application de la Politique de développement durable de la Ville de Montréal en y intervenant sur les quatre piliers; soit le sport, le loisir, le développement social et la culture. Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La Politique formalise comment l'Arrondissement reconnaît et soutient les OBNL œuvrant sur son territoire. En conséquence, l'application de ces critères amènera l'Arrondissement à poser un certain nombre d'exigences et de conditions à certains OBNL pour le maintien de leur statut de partenaire reconnu de l'Arrondissement afin de promouvoir la gouvernance locale, l'équité et la transparence.
De la même manière, l'application de critères de soutien pourra amener l'Arrondissement à réviser les services et les montants alloués au soutien de chacun des OBNL en lien avec les différents niveaux de catégorisation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

La promotion de ces activités est assurée par chacun des organismes inscrits au programme, par le biais de la promotion sur les différents réseaux sociaux, les différentes publications et par le biais des associations régionales. Ces informations sont également inscrites sur le site internet de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, dans la revue municipale «Vivre à Pierrefonds» et les babillards électroniques aux moments opportuns.

Les communications doivent se faire selon les modalités de visibilité du programme prévues au protocole de communication publique, annexé à la convention.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

-Signature des conventions
-Accorder les subventions
-Évaluation continue de la programmation
-Évaluation de la programmation en lien avec la Politique de reconnaissance et de soutien aux OBNL de l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Genevieve BIENVENU
Agent de développement - sports et loisirs.

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-14

Louise ZAMPINI
chef(fe) de division - culture, bibliotheque et developpement social - arrondissement

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1256936002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense totale de 652 874,04 $, taxes incluses : 502 210,80 $ taxes incluses pour le contrat, 100 442,16 $ taxes incluses pour les contingences (20%) et 50 221,08 $ taxes incluses pour les incidences (10%). Octroyer à l'entreprise Construction Ecodomus inc. un contrat pour les travaux d'aménagement d'un nouveau bloc sanitaire, ajout d'équipements d'urgence et mise aux normes du système CVAC d'un bâtiment annexe aux Travaux publics, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxtoro, au montant de sa soumission, soit de 502 210,80 $ taxes incluses - Appel d'offres ST-24-29 - Dix soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a lancé un appel d'offres dans le cadre des travaux d'aménagement d'un nouveau bloc sanitaire, ajout d'équipement d'urgence et la mise aux normes du système CVAC d'un bâtiment annexe dans l'enceinte des Travaux publics. Dans le cadre de ce projet, le remplacement du système de chauffage existant au gaz naturel par un système de ventilation CVAC alimenté à l'électricité sera effectué.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD # 1246936027 - Annuler le processus d'appel d'offres pour des travaux d'aménagement d'un nouveau bloc sanitaire, ajout d'équipements d'urgence et mise aux normes du système CVAC dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Appel d'offres public ST-24-16 - Deux soumissionnaires.

DESCRIPTION

L'appel d'offres public ST-24-29 a été lancé le 7 novembre 2024 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 12 décembre 2024, laissant ainsi un délai de 25 jours ouvrables aux soumissionnaires pour préparer leurs documents de soumission. Les annonces ont paru dans le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Trois addenda ont été publiés :

- Le 26 novembre 2024 - Réponses aux questions des soumissionnaires
- Le 03 décembre 2024 - Réponses aux questions des soumissionnaires
- Le 09 décembre 2024 - Réponses aux questions des soumissionnaires

La validité des soumissions est de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.

JUSTIFICATION

Lors de l'ouverture des soumissions le 12 décembre 2024, dix (10) soumissions ont été réceptionnées parmi lesquelles trois (3) étaient non conformes. Le plus bas soumissionnaire, 9256-5241 QC inc., s'est avéré non conforme pour ne pas avoir respecté l'article 3.8.3.1 de l'IAS (le pourcentage de 7% des frais d'assurance, de garanties et frais généraux n'a pas été respecté). C'est la raison pour laquelle le second plus bas soumissionnaire, Construction Ecodomus inc. est retenu comme adjudicataire, car ce dernier remplit les critères d'admissibilité.
Le tableau suivant présente le résultat des soumissions conformes.

SOUMISSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	Contigences 20% (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Ecodomus Construction inc.	502 211 $	100 442 $	602 653 $
Progest Construction	527 303 $	105 461 $	632 764 $
Ardec Construction Inc.	544 982 $	108 996 $	653 978 $
Gilica	551 570 $	110 314 $	661 883 $
Groupe DCR	583 167 $	116 633 $	699 800 $
Les Constructions AGLP	590 972 $	118 194 $	709 166 $
Construction L. Morin	838 091 $	167 618 $	1 005 709 $
Dernière estimation réalisée ($)	581 714 $	116 343 $	698 057 $

Coût moyen des soumissions conformes reçues ($)	709 421,87 $
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	17,72 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes ($)	403 056 $
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)	66,88 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation ($)	-95 404 $
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	-13,67 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse ($)	30 110 $
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)	5,00 %

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total du contrat à octroyer est de 652 874,04 $, taxes incluses.
Le coût total inclut le contrat de l'entrepreneur (502 210,80 $, taxes incluses), les contingences de 20% (100 442,16 $, taxes incluses) et les incidences de 10% (50 221,08 $, taxes incluses)

Pour ce contrat, la dépense sera assumée à 100 % par le budget PDI.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Si les travaux ne sont pas effectués, il y a des enjeux SST importants par rapport avec la contamination pour les employés qui travaillent avec les résidus d'égoût sanitaires et, également, le système de chauffage au gaz naturel comporte des non-conformités qui doivent autrement être adressées car le système de chauffage est en fin de vie et ne peut plus répondre aux exigences en transition écologique de la Ville de Montréal.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Sans objet

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : 3 février 2025
Début des travaux: printemps 2025
Fin des travaux : 150 jours de calendrier à compter de la date de l'ordre de débuter les travaux

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Les clauses particulières en prévision de la collusion et de la fraude ont été incluses au cahier des charges ou aux instructions aux soumissionnaires.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghizlane KOULILA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Manon DIONNE
C/S - OPÉRATIONS TRAVAUX PUBLICS

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-13

Stéphane BEAUDOIN
directeur(-trice) - travaux publics en arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stéphane BEAUDOIN
directeur(-trice) - travaux publics en arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1254902001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Affecter une somme totale de 284 100 $ au Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2025, 100% du poste d'architecte paysagiste (42255) et 100% du poste d'architecte paysagiste (85596) de la Division ingénierie et infrastructure (Direction Développement Du Territoire Et Études Techniques) pour l'année 2025.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte de nombreux espaces naturels, dont 5 grands parcs nature, 80 parcs de voisinage et un grand nombre de terrains verts adjacents à ses bâtiments.
L'entretien, le maintient et le développement de ces espaces nécessite la contribution de plusieurs employés.

Le règlement #17-055, entré en vigueur le 19 juin 2017, entraîne l'obligation pour un propriétaire d'un terrain vacant ou bâti de faire une contribution en argent ou en terrain ne pouvant excéder 10 % de la superficie ou de la valeur du terrain lorsqu'il veut obtenir un permis pour lotir un terrain ou bien y construire ou y transformer un bâtiment principal.

Selon le bulletin juridique no.19 (octobre 2013); *"...dans la mesure où le coût de la main-d'œuvre est lié à la réalisation d'un projet d'achat ou d'aménagement des terrains à des fins de parcs ou de terrains de jeux, à des fins d'espaces naturels ou visant l'achat et la plantation des végétaux sur les propriétés de la municipalité, nous sommes d'avis que cette main-d'oeuvre peut être financée à même le fonds de parc."*

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 290060 / 1244902001 - Affecter une somme totale de 267 100 $ Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2024, 100% du poste d'architecte paysagiste (42255) et 100% du poste d'architecte paysagiste (85596) de la Division ingénierie et infrastructure (Direction Développement Du Territoire Et Études Techniques) pour l'année 2024.
CA23 290062 / 1234902001 - Affecter une somme totale de 257 000 $ du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer,

rétroactivement au 1er janvier 2023, 100% du poste d'architecte paysagiste (42255) et 100% du poste d'architecte paysagiste (85596) de la Division ingénierie et infrastructure (Direction Développement Du Territoire Et Études Techniques)

CA22 290073 / 1224902002 - Affecter une somme totale de 239 000 $ du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2022, 100% du poste d'architecte paysagiste (42255) et 100% du poste d'architecte paysagiste (85596) de la Division ingénierie et infrastructure (Direction Développement Du Territoire Et Études Techniques).

CA21 090137 / 1216983002 - Affecter une somme totale de 218 300$ du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2021, 100% du poste d'architecte paysagiste (42255) et 100% du poste d'architecte paysagiste (85596) de la Division ingénierie et infrastructure (Direction Développement Du Territoire Et Études Techniques).

CA20 290142 / 1206781003 - Affecter une somme totale de 159 800$ du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2020, 100% du poste d'architecte paysagiste (455810) et 50% du poste d'agent technique en ingénierie municipale (789310) de la Division ingénierie et infrastructure (Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises).

DESCRIPTION

Le présent sommaire a pour objet d'affecter une somme totale de 284 100 $, du fonds réservés pour fin de parcs afin de financer les salaires de deux architectes paysagistes à la division ingénierie et infrastructure.
L'apport de ces deux employés permettra de mener à terme un plus grand nombre de projets d'aménagements de parcs et terrains de jeux.

JUSTIFICATION

Les investissements dans le maintien des espaces naturels et l'aménagement des parcs, contribuent à offrir aux citoyens un milieu de vie de plus grande qualité, en plus de contribuer au verdissement du territoire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget prévu en 2025 pour le poste d'architecte paysagiste (42255) et le poste d'architecte paysagiste (85596) de la division ingénierie et infrastructure (Direction Développement Du Territoire Et Études Techniques) provient du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Les dépenses reliées seront imputées rétroactivement au 1er janvier 2025.
Les numéros de référence budgétaire *SBA* associés au budget sont les # 345059 et 381806.
Ces postes sont prévus à l'annexe 14-2 du budget 2025.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s’applique pas à Montréal 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghizlane KOULILA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Stefan KOPCZYNSKI, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ghilaine FISET
Conseillère en gestion des ressources financieres

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-14

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1254991006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une affectation du surplus pour les projets du programme Prévention Montréal au montant de trois mille neuf cent soixante-deux dollars (3 962 $).

CONTENU

CONTEXTE

Le nouveau programme pluriannuel Prévention Montréal vise à offrir des milieux de vie solidaires, inclusifs et sécuritaires dans lesquels les obstacles sont levés et les opportunités sont accessibles aux enfants, aux jeunes ainsi qu'à leur famille en situation de vulnérabilité. Il est doté d'un budget total de 42,5 M$ sur trois ans et se décline en deux axes principaux:
Axe 1: Développement du plein potentiel de l'enfant et du jeune en situation de vulnérabilité

Axe 2: Prévention en sécurité urbaine

Les stratégies, les actions et les projets qui découlent du programme s'adressent prioritairement aux enfants et aux jeunes de moins de 30 ans et s'emploient à agir sur les facteurs qui influencent la sécurité des personnes et des milieux de vie, tout en misant sur les forces vives et transformationnelles de l'action communautaire dans les quartiers.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 29 0026: GDD 1241294001
QUE soit autorisée une affectation de surplus 2023 de 55 588 $ pour les projets du programme Prévention Montréal.
QUE cette dépense soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

CA23 290125 GDD 1234991004
QUE des subventions soient versées aux organismes suivants pour les saisons 2023, 2024 et 2025 pour le montant indiqué en regard de chacun, totalisant 637 306 $; QUE les cinq (5) projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers, soient approuvés; QUE ces subventions soient payées respectivement en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal, selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

CE22 2148 du 21 décembre 2022 - GDD 1229703001
Approuver le cadre de référence du programme Prévention Montréal 2023-2025, doté d'un budget totalisant 42 446 420 $ sur trois ans / Approuver la répartition budgétaire entre les 19 arrondissements d'une somme de 26 429 464 $ attribuée au volet local dudit programme

pour les années 2023, 2024, 2025 / Autoriser le virement d'une somme de 19 453 143 $ pour 2023, 2024 et 2025, à raison de 6 484 381 $ par année, en provenance du Service de la diversité et de l'inclusion sociale vers les 19 arrondissements.

DESCRIPTION

Prévention Montréal conduit, à moyen et long terme, à :

- lever les principaux obstacles vécus par les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité et à risque d'exclusion;
- atténuer les facteurs de risque affectant leur développement et leur sécurité;
- offrir des milieux de vie de qualité et sécuritaires.

Ancré au cœur de la vision et des ambitions de Montréal 2030 et du plan d'action Solidarité, équité, inclusion, ce nouveau programme pluriannuel est le résultat d'une démarche de convergence de quatre initiatives municipales prenant fin en 2022, à savoir le Fonds diversité et inclusion en faveur des enfants et des familles vulnérables, le Programme d'intervention de milieu pour les jeunes (PIMJ), le Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes (PPVJ) et la mesure d'Action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine (ACCSU).

JUSTIFICATION

L'Arrondissement est responsable de coordonner la mise en œuvre des projets sur son territoire. Les activités peuvent être réalisées à l'interne et/ou par une organisation locale.
Il peut soutenir tout projet qu'il soit :
1. sélectionné à la suite d'un appel de projets;
2. issu d'un plan d'action de l'Arrondissement;
3. issu d'une concertation locale impliquant les acteurs agissant auprès des enfants et des familles sur le territoire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voir intervention financière.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s/o

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

s/o

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaie

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-15

Louise ZAMPINI
chef(fe) de division - culture, bibliotheque et developpement social - arrondissement

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1259916001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Conseil d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Affecter une dépense maximale de 150 801,21 $ taxes incluses du fond réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer les achats pour la plantation d'arbres et de végétaux sur le territoire de l'arrondissement.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte de nombreux espaces naturels, dont 5 grands parcs nature, 80 parcs de voisinage et un grand nombre de terrains verts adjacents à ses bâtiments.
L'entretien, le maintien et l'amélioration de ces espaces se traduit par l'acquisition d'un grand nombre d'arbres et de végétaux annuellement.

La plantation de ces arbres sera effectuée au cours de l'année 2025 sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1249916002 – CA24 290027 – 5 février 2024 - Affecter une dépense maximale de 125 668 $ taxes incluses du fond réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2024, les achats pour la plantation d'arbres et de végétaux sur le territoire de l'arrondissement.
1233903001 – CA23 290030 – 6 février 2023 - Affecter une dépense maximale de 148 900 $ taxes incluses au Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2023, les achats pour la plantation d'arbres et de végétaux sur le territoire de l'arrondissement.

1229357006 - CA22 290266 - 4 octobre 2022 -Affecter une dépense maximale de 34 607,48 $, taxes incluses, au Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer les achats pour la plantation d'arbres et de végétaux sur le territoire de l'arrondissement en 2022.

1223903006 - CA22 290188 - 11 juillet 2022 - Autoriser l'appropriation à même les Fonds réservés pour fins de parcs, une somme de 50 000 $ taxes incluses, pour divers projets de parcs à compléter au cours de l'année 2022.

1229357003 - CA22 29 0111 - 4 avril 2022- Autoriser une dépense de 23 023,74 $, taxes incluses, à Equiparc Manufacturier d'Équipement de Parcs Inc pour l'achat de supports à vélos dans les parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et ce, payable à même les Fonds réservés pour fins de parcs.

1224902001 - CA22 290074 - 7 mars 2022 - Affecter une dépense maximale de 138 000 $ taxes incluses au Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2022, les achats pour la plantation d'arbres et de végétaux sur le territoire de l'arrondissement

1206983002 / CA21 290029 - Affecter une somme maximale de 80 000 $ du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2021, des achats d'arbres et de végétaux à planter sur le territoire de l'arrondissement

1206983001 / CA20 290215 - Affecter une somme maximale de 80 000 $ du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de financer, rétroactivement au 1er janvier 2020, des achats d'arbres et de végétaux à planter sur le territoire de l'arrondissement

DESCRIPTION

Le présent sommaire a pour objet d'affecter une somme maximale de **150 801,21 $** taxes incluses, au Fonds réservés pour fin de parcs afin de financer les achats d'arbres et de végétaux de notre arrondissement pour l'année en cour, détaillée comme suit:
1. Fourniture arbres printemps 2024: 29 893.5 $ taxes incluses + 20 % prévisionnel en 2025 = **35 872,20 $** taxes incluses
2. Plantations automne 2024: 61 281,68 $ taxes incluses + 20 % prévisionnel en 2025 = **73 538,01 $** taxes incluses
3. Terre de plantation prévisionnels en 2025 = **41 391,00 $** taxes incluses

Les contributions amassées au fils des ans doivent être utilisées pour :
- Acquérir ou aménager des terrains pour en faire des parcs locaux;
- Acquérir des terrains pour protéger des milieux naturels;
- Acheter des végétaux, comme des arbres, et les planter sur les propriétés municipales;
- Construire des bâtiments dont la fonction est inhérente à l'utilisation ou au maintien d'un parc local, d'un terrain de jeux ou d'un espace naturel (ex. chalet de parc)

JUSTIFICATION

Les investissements dans le maintien des espaces naturels, ainsi que dans la plantation d'arbres et végétaux, contribuent à offrir aux citoyens un milieu de vie de plus grande qualité, en plus de contribuer au verdissement du territoire.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voir intervention financière.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 concernant les engagements en changements climatiques.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le refus du présent dossier entraînerait un impact financier important pour les opérations horticoles de notre arrondissement.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nickolas GAGNON
chef(fe) de division - voirie et parcs en arrondissement

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-21

Stéphane BEAUDOIN
directeur(-trice) - travaux publics en arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1258388001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition financière pour la période du 23 novembre au 31 décembre 2024

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 130 de la charte de la ville, le conseil d'arrondissement a octroyé certains pouvoirs de dépenses à divers fonctionnaires,(directeurs ,chef de division, chefs de section, agents de distribution), en adoptant le règlement CA 29 0001. Selon l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes, les fonctionnaires doivent soumettre un rapport mensuellement au conseil d'arrondissement de toutes les autorisations de dépenses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Rapport des demandes de paiements, des engagements, des virements des différentes divisions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour le mois de décembre.
Rapport couvrant la période du 23 novembre au 31 décembre 2024 qui totalise la somme de 646 795,38 $ pour les demandes de paiements et les engagements.

Rapport pour les paiements par cartes de crédit pour la période du 1 au 30 novembre 2024 pour un montant de 21 657.60 $.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Andre BASTIEN
agent(e) comptable analyste

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-15

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE ADDENDA

IDENTIFICATION — Dossier # :1245453021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Donner avis de motion et prendre acte du dépôt du projet de règlement CA29 0001-14 modifiant le règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin d'introduire un chapitre relatif à l'urbanisme concernant certaines demandes assujetties à un PIIA.

CONTENU

CONTEXTE

Un avis de motion a été donné à la séance du 13 janvier 2025.
Des changements ont été apportés au projet de règlement concernant l'article 15 (1) du Règlement de délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés afin de modifier la délégation du directeur d'arrondissement portant sur la valeur de l'octroi d'un contrat.

L'article en question a été modifié afin que la délégation de pouvoir accordée au directeur de l'arrondissement concernant la valeur de l'octroi d'un contrat soit du même montant que celui du seuil fixé par le gouvernement du Québec et prévu au Règlement décrétant des seuils, plafonds et délais applicables lors de l'octroi de certains contrats municipaux (chapitre C-19, r.5).

Le règlement modifié est en pièce jointe au présent sommaire addenda.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alexandra ENACHE
analyste de dossiers

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1245453021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Donner avis de motion et prendre acte du dépôt du projet de règlement CA29 0001-14 modifiant le règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin d'introduire un chapitre relatif à l'urbanisme concernant certaines demandes assujetties à un PIIA.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se dote à chaque année de grandes priorités organisationnelles qui sont établies en cohérence avec les priorités organisationnelles de la Ville de Montréal. À travers ces grandes priorités, l'administration s'engage à promouvoir l'amélioration continue et à faire preuve de rigueur dans sa gestion. C'est donc dans la foulée des priorités 2024 de la Ville de Montréal que la norme 120 jours a été mise en place.
Cette norme vise à mesurer le délai de traitement des demandes de permis qui comportent l'ajout d'au moins un logement, de manière à rendre les données comparables entre les arrondissements. Elle vise uniquement les projets de plein droit mais les projets assujettis à un PIIA sont considérés de plein droit**. Les processus associés aux PIIA sont donc comptabilisés à l'intérieur du délai de 120 jours.**

La gestion des dossiers d'urbanisme implique des processus qui peuvent prendre du temps. Vu les délais qui sont imposés par le passage aux différents comités, il apparaît nécessaire d'optimiser les processus menant à la délivrance d'un permis sans compromettre l'atteinte des critères et objectifs de PIIA.

Pour atteinte cet objectif, l'actualisation du règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoir est plus que jamais pertinente.

Cette modification réglementaire vise les trois objectifs suivants :

1- Optimiser les processus menant à la délivrance d'un permis sans compromettre l'atteinte des critères et objectifs de PIIA.

2- Permettre à l'appareil administratif d'être plus agile et efficace en réduisant les délais menant à une décision officielle lorsque requise.

3- Maintenir le rôle décisif du Conseil d'arrondissement sur les projets qui le nécessitent.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

Le règlement CA29-0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés contient déjà des dispositions qui relèvent des responsabilités du Conseil d'arrondissement soit : l'occupation du domaine public relatif aux abribus, les ressources humaines, les contrats, les autorisations de dépenses et les matières juridiques.

La modification proposée vise à introduire un chapitre « urbanisme » à la suite du chapitre « matières juridiques » afin que certaines décisions relatives à l'approbation des Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) soient déléguées au fonctionnaire de niveau 2 de la Direction du développement du territoire et des études techniques.

La modification proposée est la suivante :

· Introduire un chapitre sur l'urbanisme dans le règlement de délégation de pouvoirs.

· Baliser le contenu de ce chapitre: **Projets d'impact limité = Décision déléguée**.

Projets d'envergure = Décision des instances.

· Maintenir le droit de regard sur tous les projets (directeur d'arrondissement).

· Émettre les permis plus rapidement.

Le règlement CA29 0001-14 est le suivant :

Article 1. Le nouveau chapitre IV. 2 intitulé « Urbanisme » est introduit à la suite du chapitre IV.1 « Matières juridiques »

Article 2. L'article 19.4 est ajouté au chapitre IV.2 « Urbanisme » et doit se lire comme suit :

> « La décision d'approuver, suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, un projet assujetti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (CA29-0042, tel qu'amendé), est déléguée au fonctionnaire de niveau 2 de la Direction du développement du territoire et des études techniques.
>
> L'alinéa 1 ne s'applique pas aux cas suivants :
>
> a) Aux projets nécessitant l'adoption d'un projet particulier, d'une dérogation mineure ou d'un règlement modifiant le règlement de zonage;
>
> b) À la construction d'un nouveau bâtiment principal des groupes d'usages Commercial (c), Industriel (i), Communautaire (p), Récréatif (r), Agricole (a) ou Conservation (e);
>
> c) À la construction ou à la transformation d'un bâtiment ayant pour effet de créer plus de huit (8) logements;
>
> d) Aux projets dont le comité consultatif d'urbanisme recommande l'application de l'une ou plusieurs conditions d'approbation découlant

de l'article 16 du règlement CA29 0042. ».

Article 3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

JUSTIFICATION

Selon l'article 130 de la Charte de Ville de Montréal, le conseil d'un arrondissement peut, par règlement, prévoir la délégation de tout pouvoir qui relève de ses responsabilités, autre que le pouvoir de faire des règlements ou un pouvoir prévu à l'un ou l'autre des articles 145 et 146, à tout fonctionnaire ou employé qui exerce sa prestation de travail dans le cadre des attributions d'un conseil d'arrondissement et fixer les conditions et modalités d'exercice du pouvoir délégué […].

L'urbanisme étant un domaine dans lequel le Conseil d'arrondissement a des compétences et des responsabilités, l'introduction d'un chapitre à ce sujet dans le règlement de délégation de pouvoirs est tout à fait cohérente.

Les conditions et modalités d'exercice de ce pouvoir délégué étant clairement balisées, cette modification réglementaire contribuera à l'atteinte des priorités que l'arrondissement s'est fixées en matière d'efficacité organisationnelle tout en améliorant la qualité des services aux citoyennes et citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature d'amendement à la réglementation en vigueur.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion et dépôt du projet de règlement: 13 janvier 2025
Adoption du règlement: 3 février 2025

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie RICHARD
Conseillère en aménagement

ENDOSSÉ PAR Le : 2024-12-18

Stephane QUESNEL
chef(fe) de division - urbanisme, permis et inspections (arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1256765001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division du bureau d'arrondissement et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance d'assemblée publique de consultation tenue le 13 janvier 2025 concernant le premier projet de règlement CA29 0040-67

CONTENU

CONTEXTE

À la suite de l'approbation par résolution à la séance ordinaire du 2 décembre 2024 du conseil d'arrondissement du projet de règlement CA29 0040-67 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de changer une disposition ayant trait à l'emplacement des enceintes protégeant l'accès des piscines résidentielles hors terre et démontables lorsque que cet accès se fait depuis une terrasse, une galerie ou une plateforme, une assemblée publique de consultation s'est tenue le 13 janvier 2025 à 18 h.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 29 0328 - Avis de motion est donné par la conseillère Catherine Clément-Talbot de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0040-67 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de changer une disposition ayant trait à l'emplacement des enceintes protégeant l'accès des piscines résidentielles hors terre et démontables lorsque que cet accès se fait depuis une terrasse, une galerie ou une plateforme.
CA24 29 0329 - Adoption du projet de règlement CA29 0040-67 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de changer une disposition ayant trait à l'emplacement des enceintes protégeant l'accès des piscines résidentielles hors terre et démontables lorsque que cet accès se fait depuis une terrasse, une galerie ou une plateforme

CA25 29 0019 - Adoption du règlement CA29 0040-67 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de changer une disposition ayant trait à l'emplacement des enceintes protégeant l'accès des piscines résidentielles hors terre et démontables lorsque que cet accès se fait depuis une terrasse, une galerie ou une plateforme

DESCRIPTION

Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance d'assemblée publique de consultation tenue le 13 janvier 2025 concernant le projet de règlement CA29 0040-67 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de changer une disposition ayant trait à l'emplacement des enceintes protégeant l'accès des piscines résidentielles hors terre et démontables lorsque que cet accès se fait depuis une terrasse, une galerie ou une plateforme.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, parce qu'il ne vise que l'obtention d'une autorisation réglementaire particulière sans portée autre.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption du projet de règlement - 2 décembre 2024
Assemblée publique de consultation -13 janvier 2025
Adoption du règlement - 13 janvier 2025

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alexandra ENACHE
analyste de dossiers

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-15

Jean-Francois GAUTHIER
Secrétaire d'arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION	**Dossier # :1255453001**
Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Donner un avis de motion et adopter le premier projet de règlement numéro CA 29 0040-68 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin de permettre la catégorie d'usage « Habitation multifamiliale (h3) » dans la zone C-7-424-1 et en établir les normes et dispositions spécifiques.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro souhaite amender son Règlement de zonage CA29-0040 afin de modifier la grille des spécifications de la zone C-7-424-1 pour y permettre la catégorie d'usage « Habitation multifamiliale (h3) » et en établir des dispositions spécifiques. Également, cette modification vise à retirer de la grille les sous-catégories d'usages « p2b - établissement d'enseignement » et « p2c - établissement de santé et de services sociaux » ainsi que leurs normes associées puisqu'aucun usage faisant partie de ces sous-catégories n'est en activité ou même envisagé dans la zone. Si tel était le cas, les usages associés à ces sous-catégories pourraient être autorisés par d'autres outils d'urbanisme.
Cette zone est située au sud du boulevard Gouin, entre la 1re avenue Nord et la 3e avenue et borde la rue du Centre commercial. La zone C-7-424-1 est une zone dont l'affectation principale est commerciale et où on retrouve effectivement des établissements commerciaux de la catégorie «c1 – Vente au détail et service » et « c2 – Divertissement commercial, hébergement et restauration » mais également les usages spécifiquement permis 672 - Fonction préventive et activités connexes (Caserne de pompiers) 711 - Activité culturelle et 6920 - Service de bien-être et de charité.

Le cadre bâti est majoritairement constitué d'immeubles d'un ou deux étages à l'implantation isolée ou jumelée. La zone C-7-424-1 est située dans un secteur relativement dévitalisé mais qui présente un grand potentiel de redéveloppement vu sa proximité (à moins de 500 mètres) avec la gare du REM Pierrefonds-Roxboro.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o

DESCRIPTION

Le règlement prévoit la modification de l'annexe A du règlement de zonage, soit la grille des spécifications C-7-424-1 Cette grille sera modifiée par l'ajout de la catégorie d'usage « Habitation multifamiliale (h3) » ainsi que les normes de lotissement et de zonage s'y

appliquant.
L'article 347.01 sera également introduit au chapitre 20 « Dispositions particulières et spécifiques applicables à certaines zones » afin de détailler les dispositions applicables à cette zone.

Le contenu du règlement est présenté au tableau suivant. Ce tableau vise la bonne compréhension de la modification; il ne reprend pas le texte réglementaire intégralement.

Article du présent règlement CA29 0040-68	**Chapitre modifié du règlement CA29 0040**	**Article ou section modifié du règlement CA29 0040**	**But visé de la modification**
1*	Annexe A	Grille des spécifications de la zone C-7-424-1	Grille C-7-424-1 : - Retirer les usages p2b et p2c - Ajouter la catégorie d'usage habitation multifamiliale (h3) - Reconduire les autres normes prescrites à la zone pour l'usage « h3 » sauf pour le rapport plancher/terrain. - Introduire un C.O.S minimum de 1 et maximum de 2. - Ajouter la référence « a.331 » dans la section « dispositions particulières » sous les catégories d'usages c1, c2 et h3. - Ajouter la référence « a.347.01 » dans la section « dispositions particulières » sous les catégories d'usages c1, c2, h3 et la sous-catégorie d'usage p2d.
2*	20	Dispositions particulières et spécifiques applicables à certaines zones.	Ajouter l'article 347.01 pour préciser les dispositions spécifiques à la zone C-7-424-1: - Toute nouvelle construction doit inclure de l'habitation. - Le rez-de-chaussée d'une nouvelle construction doit être occupé dans une proportion minimale de 60% par un usage commercial ou communautaire. - Les suites d'un même bâtiment doivent être desservies par des entrées distinctes. - Un usage commercial ou communautaire ne peut être situé au-dessus d'un usage habitation. - Il est interdit de convertir un local commercial ou communautaire situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment en habitation. Cela est toutefois permis aux étages. - Le changement d'usage ou la transformation d'un bâtiment existant, occupé ou ayant été occupé par les usages Administration publique fédérale et Centre

			d'appels téléphoniques doit inclure l'usage habitation.
3	s.o.	s.o.	Entrée en vigueur du règlement.

Les dispositions prévues aux articles 1 et 2 de ce projet sont susceptibles d'approbation référendaire. Les articles concernés sont identifiés par un astérisque au tableau.

JUSTIFICATION

L'introduction de l'usage habitation dans la zone C-7-424-1, permettra de favoriser la mixité des usages dans un secteur voué au redéveloppement. Situé dans le secteur des gares, des logements pourront dorénavant être aménagés dans la zone et les commerces de proximité seront accessibles autrement que par l'utilisation de la voiture. Cela favorisera les déplacements actifs et contribuera à dynamiser le quartier.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 par une réponse à la priorité 19 - Offrir à l'ensemble des montréalaises et des montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins puisque l'introduction de l'usage habitation permettra de favoriser la mixité des usages dans la zone. Ce dossier ne s'applique pas, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle par sa nature d'amendement à la réglementation en vigueur.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion et adoption du 1er projet de règlement CA : 3 février 2025
Assemblée publique de consultation : 3 mars 2025

Adoption du 2e projet de règlement : 3 mars 2025

Publication pour l'ouverture de registre pour référendum : mars 2025

Adoption de la résolution par le CA (selon résultat du registre) : 7 avril 2025

Certificat de conformité (entrée en vigueur) :mai 2025

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie RICHARD
Conseillère en aménagement

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-15

Stephane QUESNEL
chef(fe) de division - urbanisme, permis et inspections (arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1256765002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division du bureau d'arrondissement et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Règlement CA29 0145-1 modifiant le règlement CA29 0145 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2025, aux fins d'ajouter les dispositions relatives aux célébrations d'une union civile ou d'un mariage

CONTENU

CONTEXTE

Un règlement de tarification est adopté chaque année pour l'exercice financier de l'année suivante. Le règlement des tarifs pour l'année 2025 a été adopté à la séance du conseil d'arrondissement le 4 novembre 2024.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA24 290297 - Adopter le règlement CA29 0145 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2025 et remplaçant le règlement CA29 0139.

DESCRIPTION

Vu le nombre de demandes pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile à la mairie d'arrondissement, un nouvel chapitre est introduit au règlement des tarifs mentionnant les frais à débourser par le célébrant.
Pour la célébration du mariage civil ou de l'union civile, il sera perçu, plus les taxes applicables, le tarif prévu à l'article 25 du Tarif judiciaire en matière civile (RLRQ, c. T-16, r. 10) qui est indexé le 1er janvier de chaque année.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Ne s'applique pas

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit d'une nomination de nature purement administrative, conformément à la Loi sur les

cités et ville.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement : 3 février 2025
Adoption du règlement : 3 mars 2025

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alexandra ENACHE
analyste de dossiers

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-22

Jean-Francois GAUTHIER
Secrétaire d'arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en

arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1258707003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'une terrasse sur le toit du bâtiment situé au 21 269, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 4 304 307 du cadastre du Québec.

CONTENU

CONTEXTE

Les travaux visés par la demande sont la construction d'une terrasse sur une partie du toit plat du bâtiment prénommé « Pavillon ».
Le « Pavillon » datant de 1969 est un agrandissement au bâtiment original de 1963 « l'Ermitage ».

Le site d'une superficie de 35 960 m2 (387 070 pi2) est identifié « Grande propriété à caractère institutionnel » à l'annexe C du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA29 0042).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

Il est proposé de construire une terrasse sur une partie du toit plat du bâtiment prénommé le « Pavillon ». Un garde-corps en verre est proposé afin de profiter de la vue qu'offre les lieux. Une terrasse était présente sur le plan d'origine en 1969 et a été démolie par la suite. Le projet vise donc à recréé un espace utilisable sur le toit comme par le passé. La porte d'accès à la terrasse utilisée dans le passé est toujours existante et elle sera réutilisée pour accéder à la nouvelle terrasse.
La terrasse sera construite et aménagée selon le plan de Provencher Roy Architectes daté du 2 avril 2023 et révisés les 19 avril 2024, 19 juin 2024 ainsi que le 21 janvier 2025.

JUSTIFICATION

Comité consultatif d'urbanisme - Réunion en visioconférence du 15 janvier 2025 à 17h30
Considérant que le plan d'origine de 1969 indique la présence d'une terrasse sur le toit du bâtiment prénommé « Pavillon »;

Considérant que la nouvelle terrasse occupera partiellement le toit plat du bâtiment comme en 1969;

Considérant qu'il n'est pas nécessaire d'aménager la terrasse avec au moins la moitié de sa superficie en végétation vue la prédominance des espaces verts et des arbres sur le terrain;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'approuver la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant à construire une nouvelle terrasse sur une partie du toit plat du bâtiment en y aménageant des bacs de plantation le long du garde-corps seulement.

Recommandée à l'unanimité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en changements climatiques.
Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle en raison de l'omission de quantification des émissions de GES par la nature privée de la demande de PIIA.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

s.o.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
conseiller(-ere) en amenagement

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-14

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1258707002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, l'installation d'une clôture afin de sécuriser l'accès à la piscine résidentielle, au 13 261, rue Desjardins, sur le lot 1 369 563 du cadastre du Québec.

CONTENU

CONTEXTE

Le requérant propose d'installer des clôtures dans la cour arrière afin de sécuriser l'accès à la piscine résidentielle. La propriété est située sur un terrain riverain.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

Une clôture de type ornemental en aluminium noir sera installée dans la cour arrière afin de restreindre l'accès à la piscine.

JUSTIFICATION

Comité consultatif d'urbanisme - Réunion en visioconférence du 15 janvier 2025 à 17h30
Considérant que les clôtures proposées sur le terrain riverain maintiennent une percée visuelle à partir de la voie publique;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'installation d'une clôture autour de la piscine résidentielle.

Recommandée à l'unanimité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTRÉAL 2030

Non applicabilité : Ce dossier ne s’applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature (installation d'une clôture).

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

s.o.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
conseiller(-ere) en amenagement

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-14

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1253050001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accepter l'offre de l'arrondissement de Lachine pour une durée d'un an (du 1er janvier au 31 décembre 2025), en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, pour le prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique, approuver le projet d'entente de partenariat à cet effet et en autoriser la signature par Monya Ostiguy, directrice du Développement du territoire et études techniques et qu'un montant de 76 100 $ soit prélevé à même le budget de la direction du Développement du territoire et études techniques pour financer cette dépense.

CONTENU

CONTEXTE

La nécessité d'avoir accès à une ressource spécialisée dans le domaine du développement économique afin de promouvoir le dynamisme économique d'un arrondissement et de faciliter l'implantation de commerces sur le territoire est reconnue de tous. Cependant, compte tenu du partage des compétences entres les services centraux et les arrondissements dans ce domaine, plusieurs arrondissements ne disposent pas et ne peuvent justifier l'embauche d'une ressource à temps plein pour ce type d'activité et le service aux entreprises citoyennes et leur développement s'en trouvent affectés. L'arrivée prochaine des gares du REM en opération sur notre territoire, en plus des nombreux projets de développement confirme l'engagement de notre arrondissement de favoriser le développement de ses zones à potentiel économique.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution: CA23 29 0161 - Séance ordinaire du lundi 5 juin 2023

D'accepter l'offre de l'arrondissement de Lachine pour une durée d'un an (du 1er janvier au 30 décembre 2023), en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, pour le prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique;

D'approuver le projet d'entente de partenariat à cet effet et en autoriser la signature par Anne Castonguay, directrice par intérim - Développement du territoire et études techniques;

D'autoriser l'affectation d'une somme de 72 250 $ à même le budget de la Direction - Développement du territoire et études techniques pour financer cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier

décisionnel.

Résolution: CA24 29 0038 - Séance ordinaire du lundi 5 février 2024

D'accepter l'offre de l'arrondissement de Lachine pour une durée d'un an (du 1er janvier au 30 décembre 2024), en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, pour le prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique;

D'approuver le projet d'entente de partenariat à cet effet et en autoriser la signature par Monya Ostiguy, directrice - Développement du territoire et études techniques;

D'autoriser l'affectation d'une somme de 74 300 $ à même le budget de la Direction - Développement du territoire et études techniques pour financer cette dépense;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

DESCRIPTION

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro souhaite partager avec l'arrondissement de Lachine l'équivalent de 0,5 a.p. des services du Commissaire au développement économique de Lachine (emploi 305110). Les services incluraient les activités normalement prévues à la description d'emploi de ce poste, dont notamment la recommandation et la participation à la détermination de priorités, la préparation d'un plan de développement économique de l'arrondissement sur la base des objectifs de l'arrondissement, la participation aux activités et aux comités des associations ou groupements socio-économiques et assurer le soutien, l'accueil et l'intégration de nouvelles entreprises et le maintien et le développement des entreprises existantes dans l'arrondissement.
La répartition du temps de travail et des congés se fera par entente entre les directions des deux arrondissements et se fera du 1er janvier au 31 décembre 2025.

JUSTIFICATION

Le partage à mi-temps de cette ressource pourra permettre aux deux arrondissements d'avoir accès aux connaissances et à l'expertise du domaine et à maintenir un poste à temps complet à la Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les services de cette ressource nous seront facturés sur la base des coût réels de 0,5 a.p., incluant notamment le salaire, les bénéfices marginaux, les frais de déplacements et autres outils de travail, pour un montant total de 76 100 $ à partir du budget de la direction Développement du territoire et services techniques de l'arrondissement.
Code budgétaire : 2420.001000.303105.06001.54390.000000.000000

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

- Développer l'expertise au sein de l'administration municipale;
- Rationaliser les coûts d'opération ;
- Donner aux arrondissements les moyens nécessaires afin de répondre aux requêtes des

entreprises citoyennes;
- Contribuer à l'offre d'un environnement urbain de qualité.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Denise BLANCHARD
adjointe à la direction

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-20

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1254991003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination des membres qui formeront le Conseil des Aîné(e)s de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2025.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a créé un Conseil des aînés afin d'offrir un lieu de consultation et de participation aux aînés de l'arrondissement et de leur permettre de partager leurs préoccupations. Dix (10) aînés formeront le Conseil des Aîné(e)s de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2025.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1244991009- Résolution: CA24 29 0201: que le conseil d'arrondissement autorise la nomination des personnes suivantes afin de former le Conseil des aînés de Pierrefonds-Roxboro du 6 août au 31 décembre 2024 : Mesdames Donna Lalonde et Monique Worth ainsi que monsieur Claude Poirier;
Et le retrait de madame Diane Meunier et de monsieur Lorenzo Salvaggio.

GDD 1234991010- Résolution: CA23 29 0315: que le conseil d'arrondissement autorise la nomination des personnes suivantes afin de former le Conseil des aînés de Pierrefonds-Roxboro du 1er décembre 2023 au 31 décembre 2024 : Mesdames Claudine Campeau, Diane Meunier, Wanda Latkowska, Catherine Jacques, Nicole Bourdeau, Fay Blenkhorn, Joanne Pelletier et Louise Maillé Leblanc ainsi que messieurs Lorenzo Salvaggio, Neil Koury et Pierre Dorchies.

CA17 29 0216 Motion pour la création d'un Conseil des aînés à Pierrefonds-Roxboro.

DESCRIPTION

Pour devenir membre du Conseil des Aînés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, la personne candidate doit:

- être âgé(e) de 55 ans et plus
- résider dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
- manifester un intérêt à s'impliquer dans les dossiers qui concernent les aînés
- être disponible pour se présenter aux assemblées du Conseil des Aînés et si nécessaire de s'impliquer dans divers comités pour étudier des dossiers d'arrondissement en lien avec les aînés.

La Direction de la Culture, Sports, Loisirs et Développement social de l'arrondissement assure le suivi administratif du Conseil des Aînés de Pierrefonds-Roxboro et offre le soutien et l'encadrement nécessaire aux aînés.

Les personnes suivantes formeront le Conseil des Aînés de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2025:

Mme Claudine Campeau
Mme Catherine Jacques
Mme Nicole Bourdeau
M. Neil Koury
Mme Fay Blenkhorn
Mme Joanne Pelletier
Mme Louise Maillé Leblanc
Mme Monique Worth
M. Claude Poirier
Mme Donna Lalonde

JUSTIFICATION

Le rôle du Conseil des aîné(e)s de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est de conseiller le maire et les élu(e)s sur toutes questions qui touchent les aînés, et de s'assurer que l'on tienne compte des préoccupations des aînés dans les décisions qui touchent l'Arrondissement. Ainsi, le Conseil des aîné(e)s de Pierrefonds-Roxboro promeut le pouvoir collectif et individuel des aîné(e)s afin qu'ils soient reconnus et respectés en tant que résidents à part entière.
Le Conseil des aîné(e)s de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se préoccupe des particularités économiques, démographiques, géographiques et sociales de l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et s'inspire, en particulier, des valeurs qui reflètent la fonction publique de l'Arrondissement dont:

1. Le Leadership, soit la Capacité de Susciter la confiance et la Motivation, et d'Exercer une Influence Positive dans la Recherche de l'Excellence.
2. Le Respect, qui se Manifeste par l'Écoute, l'Ouverture, l'Acceptation des Différences et la Conformité aux Lois et Règlements.
3. La Collaboration, qui est une condition Essentielle aux Relations de travail Harmonieuses et aux actions Cohérentes.
4. L'Action Responsable, Démontrée Quotidiennement par une Gestion Adéquate des Ressources Humaines, Financières, Matérielles et Environnementales.
5. La Rigueur et le Professionnalisme, qui se distinguent par l'Éthique, la Compétence, le travail bien fait et la Qualité du Service à la Population.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 avec des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les décisions prises par l'arrondissement ont des conséquences sur la vie présente des aîné(e)s.

Selon le recensement de 2021, les aîné(e)s de Pierrefonds-Roxboro âgés de cinquante ans et plus comptent pour 40 % de sa population et puisque l'arrondissement est le palier de gouvernement le plus près de la population, il est donc pertinent de faire appel à ce segment de la population dans le cadre de la démocratie locale et de la participation citoyenne.

La nomination des membres du Conseil des Aînés permet d'augmenter la représentation des aîné(e)s de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaie

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-14

Louise ZAMPINI
chef(fe) de division - culture, bibliotheque et developpement social - arrondissement

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE

directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1254991004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination des membres qui formeront le Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2025.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a créé un Conseil jeunesse afin d'offrir un lieu de consultation et de participation aux jeunes de l'Arrondissement et de leur permettre de partager leurs préoccupations. Neuf (9) jeunes formeront le Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2025.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1244991010- CA24 29 0202: que le conseil d'arrondissement autorise la nomination des personnes suivantes afin de former le Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro du 6 août au 31 décembre 2024 :
Madame Jessica Williams-Daley ainsi que messieurs Jason Djeudje et Alexander Warth;
Et le retrait de madame Kalla La Fortune

GDD 1234991009- CA 23 29 0314: que le conseil d'arrondissement autorise la nomination des personnes suivantes afin de former le Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro du 1er décembre 2023 au 31 décembre 2024 :
Mesdames Ayako Yamamoto, Catherine Sher, Nesrine Larbi, Halima Elhebri, Kalla La Fortune et Kathleen Ngo ainsi que messieurs Oleg Sher, Mohammed Abdelkader Elhebri et Lawrence Ngo.

CA17 290172 Motion pour la création d'un conseil jeunesse à Pierrefonds-Roxboro.

DESCRIPTION

Pour devenir membre du Conseil jeunesse de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro la personne candidate doit:

- être âgé(e) entre 16 et 28 ans
- résider dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
- manifester un intérêt à s'impliquer dans les dossiers qui concernent les jeunes et à faire avancer les conditions de vie des jeunes montréalais(es)
- être disponible pour se présenter aux assemblées du Conseil jeunesse et si nécessaire de s'impliquer dans divers comités pour étudier des dossiers d'arrondissement en lien avec la jeunesse.

La Direction Culture, Sports, Loisirs et Développement social de l'Arrondissement assure le suivi administratif du Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro et offre le soutien et l'encadrement nécessaires aux jeunes.

Les personnes suivantes formeront le Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2025:

M. Lawrence Ngo
Mme Ayako Yamamoto
M. Oleg Sher
Mme Catherine Sher
M. Mohammed Abdelkader Elhebri
Mme Halima Elhebri
Mme Jessica Williams-Daley
M. Nicholas Oueillette
Mme Sara-Abrar Djaoud

JUSTIFICATION

Le rôle du Conseil jeunesse de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est de conseiller le maire et les élu(e)s sur toutes questions qui touchent les jeunes, et de s'assurer que l'on tienne compte des préoccupations des 16-28 ans dans les décisions qui touchent l'Arrondissement. Ainsi, le Conseil jeunesse de Pierrefonds-Roxboro promeut le pouvoir collectif et individuel des jeunes afin qu'ils soient reconnus et respectés en tant que résidents à part entière.
Le Conseil jeunesse de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se préoccupe des particularités économiques, démographiques, géographiques et sociales de l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et s'inspire, en particulier, des valeurs qui reflètent la fonction publique de l'Arrondissement dont:

1. Le Leadership, soit la Capacité de Susciter la confiance et la Motivation, et d'Exercer une Influence Positive dans la Recherche de l'Excellence.
2. Le Respect qui se Manifeste par l'Écoute, l'Ouverture, l'Acceptation des Différences et la Conformité aux Lois et Règlements.
3. La Collaboration, qui est une condition Essentielle aux Relations de travail Harmonieuses et aux actions Cohérentes.
4. L'Action Responsable, Démontrée Quotidiennement par une Gestion Adéquate des Ressources Humaines, Financières, Matérielles et Environnementales.
5. La Rigueur et le Professionnalisme, qui se distinguent par l'Éthique, la Compétence, le travail bien fait et la Qualité du Service à la Population.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 avec des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les décisions prises par l'arrondissement ont des conséquences sur la vie présente des jeunes ainsi que sur leur avenir.
Selon le recensement de 2021, les jeunes de Pierrefonds-Roxboro âgés entre 12 et 30 ans

comptent pour 30 % de sa population et puisque l'Arrondissement est le palier de gouvernement le plus près de la population, il est donc pertinent de faire appel à ce segment de la population dans le cadre de la démocratie locale et de la participation citoyenne.

La nomination des membres du Conseil Jeunesse permet d'augmenter la représentation de la jeunesse de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

Louise ZAMPINI, 13 janvier 2025

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaie

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-14

Louise ZAMPINI
chef(fe) de division - culture, bibliotheque et developpement social - arrondissement

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1258707001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 15 janvier 2025.

CONTENU

CONTEXTE

Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 15 janvier 2025.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

s.o.

JUSTIFICATION

s.o.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 12).
Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de procès-verbaux.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

s.o.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

s.o.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
conseiller(-ere) en amenagement

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-01-14

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques